
L'ÉCHO

UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT

ÉDITORIAL:

**LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS:
LE RÔLE DE L'INGÉNIEUR**

**FORMATION SUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE CARRIÈRE**

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR:
ENTREVUE AVEC
JEAN-MARC ROUTHIER, ING.

The logo for the Professional Association of Engineers of Hydro-Québec (SPEI HQ). It features the letters 'SPEI HQ' in a bold, white, sans-serif font. A white, curved line arches over the letters, resembling a stylized 'S' or a protective shield. The background of the entire page is a photograph of high-voltage power lines and towers stretching across a landscape under a bright, cloudy sky with a prominent lens flare.



MAINTENANT
DISTRIBUTEUR



ACTUATEURS ÉLECTRIQUES RCS (GE)

FERMETURE PAR RESSORT,
POSITION DE PANNE EN PLACE,
MULTI-TOUR.

CONVAL  QUÉBEC

www.CONVALQUEBEC.com

Québec | 418.687.5432
Saint-Laurent | 514.332.2301

 **Régulvar**

L'immatique au service de
l'économie d'énergie

Grâce à **Régulvar** et
à une gestion centralisée et
automatique des équipements,
analysez les données,
optimisez les opérations et
réduisez la consommation.
En tout confort.

régulation CVC
contrôle d'éclairage
contrôle d'accès
solutions d'économie d'énergie

recherche et développement
intégration
réseautique
logiciels d'analyse

www.regulvar.com

Volume 53 Numéro 1

L'Écho, le journal officiel du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec Inc. (SPIHQ), est publié 4 fois par année. Il est distribué aux membres et aux partenaires du Syndicat. Les articles de ce journal peuvent être reproduits, en tout ou en partie, à condition d'en citer la source. Toute correspondance au sujet de cette publication doit être envoyée au SPIHQ.

Coordonnées du SPIHQ

1255, boul. Robert-Bourassa, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 3X1
Tél.: 514 845-4239 ou 1 800 567-1260
Télé.: 514 845-0082 ou 1 800 947-1767
Courriel: spihq@spihq.qc.ca
Site Internet: www.spihq.qc.ca

Christine Marceau
Agente de communication
Tél.: 514 845-4239, poste 109
Courriel: communication@spihq.qc.ca

Comité Communications et formation syndicale

Isabelle Simard, ing., responsable
418 696-4500, poste 6721

Révision et correction d'épreuves

SPIHQ

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Tirage

2 500 exemplaires

Ce journal est imprimé sur
du papier Rolland Enviro100



Dépôt légal: Bibliothèque nationale
du Québec et Bibliothèque nationale
du Canada (ISSN 0710-2879)

Publicité

Servaco Inc.
Tél.: 514 276-0081
Télé.: 514 276-2461
8061, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2R 2P4
Courriel: info@servaco.ca

Impression

Imprimerie Raymond
Tél.: 514 277-3329
Télé.: 514 276-2461
8061, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2R 2P4

4

LE SPIHQ
A BESOIN DE VOUS

5

ÉDITORIAL:
LA SÉCURITÉ
DES TRAVAILLEURS:
LE RÔLE DE L'INGÉNIEUR
Par le Bureau

13

DES RÉPONSES
À VOS QUESTIONS
Par Christian Gazil, ing.

15

INFO-DÉONTO
Par le comité
Déontologie et pratique

24

CANDIDATURES –
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 2017

27

RECONNAISSANCE
DES MILITANTS ACTIFS
EN 2016
Par Christine Marceau

31

AVIS DE MOTION
par le comité Surveillance

33

MODIFICATIONS
AUX RÈGLEMENTS
Par François Morasse, ing.

35

ÉCHOS DES COMITÉS

37

RÉPARTITION DES
MEMBRES PAR NIVEAU
Par Jonathan Aubin, ing.

38

BIENVENUE
PARMI NOUS
Par François Morasse, ing.

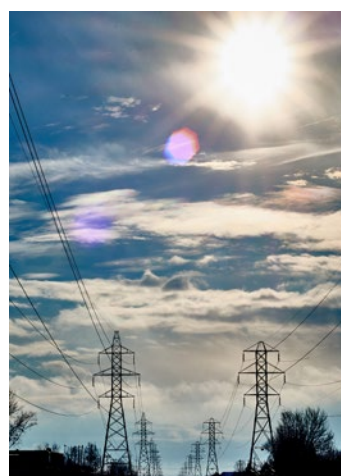


Photo:
Junji Yamaguchi, ing.

Ligne à 120kV qui
surplombe les parcs Balzac
et Vanier à Brossard reliant
les postes La Prairie et
Saint-Maxime à Longueuil.

6

FORMATION SUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE CARRIÈRE
Par Christine Marceau

17

ÉLECTION DE
JONATHAN AUBIN, ING.
TRÉSORIER DU SPIHQ

8

VALORISATION
DE L'INGÉNIEUR
ENTREVUE AVEC
JEAN-MARC ROUTHIER, ING.
Par Christine Marceau

19

ASSURANCES
2016-2017:
RENCONTRE AVEC
HYDRO-QUÉBEC
Par le comité Avantages sociaux



Parutions de L'Écho en 2017

Numéro	Parution
Volume 53 no 1	Printemps
Volume 53 no 2	Été
Volume 53 no 3	Automne
Volume 53 no 4	Hiver

SOUHAITEZ-VOUS VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT ?

Le SPIHQ compte sur plus de 100 militants dans 24 sections et dans plus de 15 comités

Aperçu des responsabilités du **délégué**,
en collaboration avec le **délégué substitut** :

- Consulter et représenter les membres de sa section au conseil syndical
- Exercer son droit de vote au conseil syndical
- Informer les membres de sa section des actes du Conseil syndical
- Veiller à faire respecter la convention collective dans sa section
- Assister et représenter les membres de sa section auprès de la Direction

Habituellement, le délégué et le délégué substitut sont élus par les membres de leur section en début d'année et leur mandat est d'un an.

Aperçu des tâches du **membre de comité**,
en collaboration avec le **responsable de comité** :

- Répondre aux questions des membres
- Analyser les questions qui lui sont adressées par le Bureau ou le Conseil
- Faire des recommandations au Bureau ou au Conseil au besoin
- Participer aux rencontres du comité et du comité conjoint s'il y a lieu
- Veiller à la bonne application d'articles particuliers de la convention collective

Tout membre de comité est élu par le Conseil syndical, pour trois ans.

Venez rejoindre les rangs de l'équipe du SPIHQ!

APPEL À TOUS

Les textes personnels sont bienvenus. Ils seront publiés par ordre de réception selon l'espace disponible.

Si vous avez de belles photos, envoyez-les nous ! Nous en avons toujours besoin pour la page couverture de L'Écho.

Vous pouvez faire parvenir vos textes et vos photos à Christine Marceau, agente de communication : 514 845-4239 poste 109, communication@spihq.qc.ca

Les postes vacants dans les sections et les comités du SPIHQ sont affichés à la suite des Échos du Conseil, transmis par courriel après chaque séance du conseil syndical et disponibles au www.spihq.qc.ca à l'onglet « Documents », sous « Postes vacants ».

LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS : LE RÔLE DE L'INGÉNIEUR

À la suite de l'accident mortel qui s'est produit le 9 décembre sur le chantier La Romaine, Hydro-Québec a mis en place un comité spécial pour réviser ses façons de faire et pour s'assurer que les plus hauts standards en matière de santé et sécurité au travail (SST) soient appliqués sur nos chantiers.

Le SPIHQ a transmis une lettre le 15 décembre à Éric Martel, président-directeur général d'Hydro-Québec, saluant la création de ce comité et demandant un soutien immédiat aux ingénieurs qui travaillent sur le chantier ainsi qu'à leurs collègues. La réponse n'a pas tardé. Réal Laporte, président d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés a joint le Syndicat le jour même, nous assurant leur entière collaboration.

Le SPIHQ accueille favorablement cette initiative et est prêt à collaborer avec la Direction dans ce projet. Toutefois, il sera primordial que ce comité tienne compte du rôle essentiel de l'ingénieur et des obligations légales de l'entreprise à cet égard.

La sécurité du public et des travailleurs est sans conteste une des plus importantes responsabilités professionnelles et déontologiques de l'ingénieur. L'ingénieur est imputable et responsable en cas d'incident s'il n'a pas exercé son rôle avec toute la diligence requise et en respectant toutes ses obligations professionnelles, conformément aux divers codes et lois encadrant la profession d'ingénieur.

La Commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc de la Concorde a sévèrement blâmé le Ministère des Transports du Québec¹ (MTQ) et a conclu que le problème de fond de cet événement tragique était relié à un problème systémique lié aux pratiques et procédures du MTQ.

Les leçons de cet événement doivent guider Hydro-Québec à :

- éviter l'implantation de pratiques basées sur des illusions de rapidité d'exécution et d'économie ;
- assurer le maintien du lien d'autorité d'un ingénieur à toutes les étapes des travaux ;
- interdire toute procédure mettant en péril l'indépendance professionnelle de l'ingénieur ou son autorité, assurant ainsi la sécurité des travailleurs et du public.

Si nous ne veillons pas à la sécurité des travailleurs et du public, qui le fera ?

Le Bureau



**NICOLAS
CLOUTIER, ING.**
Président



**CHARLES
OUELLET, ING.**
1^{er} vice-président



**YANNICK
LEBLANC, ING.**
2^e vice-président



**FRANÇOIS
MORASSE, ING.**
Secrétaire



**JONATHAN
AUBIN, ING.**
Trésorier

FORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE



Par **Christine Marceau**
Agente de communication

Afin d'aider les membres du SPIHQ en vue d'une reclassification, le comité Reclassification a présenté une séance de formation sur le développement de carrière à l'amphithéâtre Jean-Jacques-Archambault du siège social d'Hydro-Québec le 25 novembre dernier.

Cette formation a suscité beaucoup d'intérêt auprès des membres avec plus de 130 inscriptions, dont une centaine à l'amphithéâtre. Cinq diffusions simultanées ont été programmées au départ dans les locaux de cinq territoires et trois autres ont été ajoutées, portant à huit diffusions, soit le maximum du système.



Amphithéâtre Jean-Jacques-Archambault,
75 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal

Quatre thèmes ont été abordés :

- **Archive technique, la clé de réussite pour la reclassification**
- **Préparation du dossier de reclassification**
- **Une réalisation gagnante en gestion**
- **La vie après le maintien**

À la veille de la date de l'événement déclencheur de plusieurs ingénieurs (fin décembre), cette séance ciblait les ingénieurs de tous les niveaux. Bien que le contenu ait été adressé à tous les passages, des explications détaillées et des exemples concrets ont été présentés pour la reclassification du niveau II au niveau III.



▲ Isabelle Thériault, ing.

Après le mot de bienvenue de Nicolas Cloutier, ing., président du SPIHQ, Isabelle Thériault, ing., membre de longue date et ex-responsable du comité Reclassification, a mis en évidence la nécessité et l'application de **l'archive technique pour la réussite dans la reclassification**. En mettant l'accent sur l'ensemble des documents, tels que les avis techniques, les normes et les encadrements, les rapports produits et même les courriels d'appréciations, elle a sensibilisé les ingénieurs à bien archiver leurs documents qui peuvent être particulièrement utiles pour préparer le dossier à partir d'une ancienne réalisation.



▲ Keyvan Maleki, ing.

Par la suite, le responsable du comité, Keyvan Maleki, ing., Ph. D., a présenté les détails de la **préparation d'un dossier d'ordre technique** en insistant sur la nécessité de la révision des fiches par les collègues expérimentés ou les membres du Réseau de parrains (REPARES). Il a démontré le rôle essentiel que la ligne hiérarchique joue dans la préparation du dossier. Sa présentation incluait des explications simples accompagnées d'exemples sur le vocabulaire de la grille de reclassification.

Marco Pelletier, ing., membre du REPARES, a enchaîné en encourageant les gestionnaires et les ingénieurs à intégrer leurs **réalisations en gestion** dans leur dossier. Il a entre autres présenté plusieurs outils et stratégies efficaces dans la préparation d'un brillant dossier, et a démontré, à l'aide d'une série d'exemples, la façon dont les ingénieurs peuvent mettre en valeur l'impact de leurs réalisations en gestion.



▲ Marco Pelletier, ing.



▲ Christian Gazil, ing.

Finalement, Christian Gazil, ing., membre du comité Reclassification et responsable du comité Grievs, a donné des outils aux ingénieurs afin de **mieux vivre un maintien**. Il a présenté les actions à entreprendre, notamment la rencontre obligatoire entre l'ingénieur et son gestionnaire afin d'élaborer une stratégie gagnante pour une éventuelle nouvelle tentative. Il a également insisté sur l'importance pour les ingénieurs de suivre leur dossier aux diverses étapes, notamment au niveau des délais. En terminant, il a présenté les diverses possibilités de griefs en fonction du statut du dossier de reclassification.

Le soutien du personnel administratif d'Hydro-Québec dans la préparation des détails techniques pour réaliser cette diffusion simultanée à l'échelle provinciale et des animateurs dans les salles a été fortement apprécié par le comité. Le comité a également profité de l'appui du Bureau, avec la présence de Nicolas Cloutier, ing., président, et Yannick Leblanc, ing., 2^e vice-président du SPIHQ. Merci à tous ces collaborateurs !

Vous avez manqué cette séance de formation ? Consultez le site web du SPIHQ (www.spihq.qc.ca). La présentation « Formation sur le développement de carrière » est disponible à l'onglet « Documents », dans la section réservée aux membres.

Le comité Reclassification souhaite accompagner les ingénieurs tout au long de leur processus de reclassification, et il envisage de reproduire une activité similaire chaque année. N'hésitez donc pas à transmettre vos commentaires et vos suggestions afin d'améliorer le contenu de ces formations à reclassification@spihq.qc.ca. À l'an prochain !

VALORISATION DE L'INGÉNIEUR : PLEINS FEUX SUR LES INGÉNIEURS HYDRO-QUÉBÉCOIS

Nous sommes tous fiers d'être ingénieurs, et le SPIHQ profite de cette tribune pour vous présenter des ingénieurs ayant un parcours qui sort de l'ordinaire.

Le Bureau

JEAN-MARC ROUTHIER, ING. AILIER DROIT POUR LES NORDIQUES DE QUÉBEC

Par **Christine Marceau**
Agente de communication



▲ Jean-Marc Routhier, ing.,

Vous avez peut-être déjà travaillé avec Jean-Marc Routhier, mais saviez-vous qu'il a joué dans la Ligue nationale de hockey (LNH) aux côtés de Peter Stastny, Joe Sakic et Guy Lafleur ?

Portrait d'un ingénieur aussi habile sur une patinoire qu'efficace dans un bureau d'Hydro-Québec.

Dès son plus jeune âge, Jean-Marc joue au hockey et il aime ce sport d'équipe pour plusieurs raisons. « J'ai le sentiment de toujours avoir joué au hockey. Mes plus vieux souvenirs remontent au temps où on jouait à l'extérieur, les pratiques aux petites heures du matin et mon père qui attachait mes patins. Il y a une multitude d'aspects que j'aime dans ce sport et qui changent avec le temps. Beaucoup plus jeune, jouer dehors avec les amis avec une balle était le summum, dans les rangs juniors c'était la victoire, au niveau professionnel, le prestige, la paie ! Et maintenant, dans les "ligues de garage" c'est les discussions avant et après match avec les amis et collègues de bureau. »

Du haut de ses 6 pieds 2, 210 livres, Jean-Marc a été ailier droit dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) pour les Olympiques de

Hull, l'équipe de Wayne Gretzky, pendant deux saisons (1985-1986 et 1986-1987). Dans sa première saison régulière, il cumule 18 buts, 16 passes et 34 points, avec une moyenne de 0,48, et il s'avère un solide bagarreur avec ses 114 minutes de pénalités. Il a été un joueur clé avec ses 3 buts, 6 passes dans les séries éliminatoires lorsque son équipe remporte la Coupe du Président en 1986.

Il a évolué ensuite au sein des Tigres de Victoriaville, pour une saison (1987-1988) pour ensuite jouer avec les Citadels d'Halifax dans la Ligue américaine de hockey (LAH) pendant deux saisons (1988-1989 et 1989-1990). Point culminant de sa carrière, il a joué huit matchs avec les Nordiques de Québec à la saison 1989-1990.

« J'ai fait partie de l'organisation des Nordiques de 1985 à 1989 et ma dernière saison a été la plus émotive. D'une part, j'avais atteint un certain niveau de confiance et une maturité qui m'ont permis d'apprécier davantage chaque moment. De plus, j'ai participé à mes premières parties en tant que professionnel et je vous le confirme, 15 000 spectateurs c'est impressionnant. J'ai



▲ Jean-Marc Routhier, ailier droit pour les Nordiques de Québec.
Source: www.histoirenordiques.ca

connu les vols nolisés, les hôtels de luxe, les repas d'équipe d'avant match ce qui était très impressionnant, mais pas autant que la chambre des joueurs, la salle de vidéo, la clinique médicale et faire son entrée sur la glace du colisée. Dans la LNH, tous les employés qui gravitent de près avec l'équipe sont professionnels et aux petites attentions des joueurs, et c'est très plaisant.»

En 1989, il entamait ce qui allait être sa dernière saison. «C'était l'arrivée de Joe Sakic, probablement le meilleur sur la glace même à 19 ans, et le retour du légendaire Guy Lafleur. Lafleur était tout un phénomène, même en fin de carrière. Je crois qu'il était le seul à jouer sans casque dans l'équipe et je suis certain qu'il était le seul à fumer la cigarette avant les matchs.»

La vie de hockeyeur n'est cependant pas de tout repos, comme le souligne Jean-Marc. «Au début de chaque saison, lors des camps d'entraînement, arrivent les jours des coupures et l'annonce des joueurs qui restent avec l'équipe et poursuivent le camp, et ceux qui retournent dans leur club junior ou club-école. La manière de procéder par l'organisation était la suivante : il y avait un tableau dans l'entrée de l'hôtel avec deux colonnes de noms. Une colonne pour ceux qui restent et une autre pour ceux qui partent. Le grand défi dans une telle situation est de rester debout lorsqu'on aperçoit son nom dans la mauvaise colonne, les genoux semblent nous lâcher.»

Et son pire obstacle dans sa carrière au hockey ? «Mon temps d'intégration trop lent. À ces niveaux de compétition, tu as deux ou trois ans pour faire ta place sinon un plus jeune arrive et la prend. J'aurais eu besoin à cette époque de quelqu'un pour me guider davantage dans mon développement, j'aurais eu besoin d'un entraîneur ! Malheureusement, Michel Bergeron n'en était pas un.»

C'est à l'hiver 1989 que sa carrière de hockeyeur a pris fin. Le peu de temps passé dans la grande ligue et les salaires non comparables à ce qui est octroyé aujourd'hui ne lui permettait pas de vivre sans travailler. À 22 ans, il n'avait que son diplôme d'études secondaires (DES), ayant abandonné ses études dans les rangs juniors, et les offres d'emploi se présentant à lui étaient sans grand intérêt. La solution : retourner sur les bancs d'école ! Jean-Marc a rapidement réalisé que les sciences appliquées et les mathématiques l'intéressaient. Il avait un léger penchant pour les mathématiques, intérêt familial, son père et une de ses sœurs étant professeurs de mathématiques, mais les salaires peu élevés des enseignants l'ont amené à choisir la profession d'ingénieur.

Diplômé de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) en 1998, Jean-Marc Routhier travaille depuis mars 1999 chez Hydro-Québec comme ingénieur mécanique. Il a réalisé ses 17 premières années à la centrale nucléaire de Gentilly-2, à titre de chef de quart pour Hydro-Québec Production (HQP) où il était responsable de l'exploitation sécuritaire de la centrale. La plus grande partie de ses journées de travail se passait donc en salle de commande. Comme tout ce qui se déroulait en centrale devait passer par la salle de commande, les interactions avec les différents groupes de travail (physicien, ingénieur électrique, mécanique, l'informatique, etc.) étaient nombreuses. C'est cet aspect qu'il trouvait le plus intéressant. Rapidement, des gens de grande compétence étaient regroupés pour résoudre un problème, peu importe le domaine, et supporter l'exploitant dans sa mission. Un autre aspect des plus intéressants était le procédé lui-même. On réussissait à G-2 à produire l'électricité par la fission de l'atome et la salle de commande avait la responsabilité de garantir la stabilité de ce procédé, un challenge extraordinaire pour Jean-Marc.

Le contexte politique et économique a amené la fermeture de la centrale et la fin de son emploi le 4 janvier 2016, la centrale n'ayant plus besoin d'être supervisée en continu. À la suite de la signature de la lettre d'entente avec Hydro-Québec concernant les ingénieurs excédentaires de G-2, Jean-Marc travaille maintenant comme ingénieur d'installation pour l'unité Diagnostic et pérennité, à la centrale de Beauharnois. «Nouveau défi très intéressant pour moi. Premièrement, je ne connaissais pas l'hydraulique à Hydro et Beauharnois est sans aucun doute la centrale pour l'apprécier. Deuxièmement, le travail de tous les jours est complètement différent et demande une autonomie que je n'avais pas anticipée. Heureusement, les ingénieurs de Beauharnois en plus d'être très compétents, m'ont super bien accueilli et facilitent quotidiennement mon intégration.»



verifEye^{MC}

Les meilleures solutions pour
la mesure divisionnaire de
la consommation d'énergie



Leviton.com/verifeye

LA LIAISON AU FUTUR^{MC}

LEVITON[®]

BUCHAN

ÉLÉMENTS CHAUFFANTS BUCAN INC.

Des produits fiables, sûrs, efficaces et
conçus pour les applications robustes et exigeantes

PRODUITS DE CHAUFFAGE DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS

Spécialistes Innovateurs en Chauffage Industriel



ÉLÉMENT DE CHAUFFAGE POUR PORTE DE BARRAGE



805 ave. Bancroft,
Pointe-Claire (QC). H9R 4L6
Tél. : 514 695-9665
Fax : 514 695-6804
www.bucan.com



▲ Au domaine de Esker Nature avec son chien, Kenya.

Jean-Marc précise sa contribution chez Hydro-Québec qui le rend le plus fier: « Mon accréditation par la commission de sûreté nucléaire pour agir comme chef de quart à la centrale de Gentilly est sans l'ombre d'un doute ma plus belle réussite professionnelle. J'étais conscient du grand défi que ce processus de cinq ans d'étude allait me demander, mais j'avais la ténacité et la confiance. Je réalise avec le temps que mon bref passage dans les rangs professionnels est loin d'avoir été un échec, car c'est ce passage qui m'a permis de réussir à Gentilly. »

Son parcours comme hockeyeur a en effet été profitable dans sa carrière d'ingénieur. « Mon expérience au hockey m'a tout d'abord aidé à l'université. La discipline et la ténacité acquises plus tôt m'ont beaucoup servi durant mes quatre années à l'université. De plus, le fait de jouer pour les Patriotes de l'UQTR a rendu mon passage dans cet établissement beaucoup plus agréable. Par la suite, c'est au hockey que j'ai rencontré celui qui m'a donné ma première chance pour travailler chez Hydro-Québec. Finalement, avec du recul, il est clair que mon accréditation à titre de chef de quart par la CSN n'aurait pas été un succès complet sans mon passage dans les rangs professionnels. »

Jean-Marc joue encore au hockey en compagnie d'amis et de collègues de bureau dans la ligue « Bonne entente » de Trois-Rivières. Il est même le doyen de cette ligue qui se renforce d'année en année. Son expérience dans la LNH lui sert bien face aux jeunes de plus en plus rapides et lui permet de ne pas se faire couper son temps de glace par l'entraîneur !



▲ Jean-Marc Routhier, ligue Bonne entente de Trois-Rivières.

Le conseil de Jean-Marc Routhier aux ingénieurs qui veulent se dépasser dans leur travail à Hydro-Québec est d'une désarmante simplicité : il faut faire du sport ! Un esprit sain dans un corps sain. Nous le félicitons pour sa persévérance, sa discipline et sa détermination à atteindre ses objectifs. Souhaitons-lui de beaux défis dans ses nouvelles fonctions à Hydro-Québec !



▲ Jean-Marc à son bureau de la centrale de Beauharnois.



Amateur de hockey? Venez encourager les ingénieurs participant à la 40^e édition du Tournoi de hockey provincial des employés d'Hydro-Québec qui aura lieu du 13 au 16 avril 2017 à Québec. Pour plus de détails, contactez Patrice Blais, ing., président du comité provincial : 450 430-5180, poste 6431.



PROMESSES TENUES!!

Un an après la construction de la ligne 25kV à conducteurs recouverts au Lac Danford, le système Hendrix a magnifiquement performé. Malgré les tempêtes de vent, verglas et les nombreuses chutes d'arbre connues en 2016, le système a prouvé sa robustesse sans équivoque.

Hendrix ACS sont les inventeurs et le plus grand fabricant de Système de ligne à conducteurs recouverts sur espaceurs. Cette conception permet une construction de ligne plus robuste, améliore la fiabilité et limite les pannes.

Pour plus d'informations au sujet des lignes Hendrix ACS, veuillez contacter : l'Agence BTA

Jean-Francois Després tél. : 450-532-3578 | jean-francois.despres@agencebta.com

www.agencebta.com



Besoin d'un coup de pouce?

sewcan.ca/inepuisable

SEW
inépuisable

SEW
EURODRIVE
SERVICE

1.800.567.8039

Montréal: 514.367.1124 | Toronto: 905.791.1553 | Vancouver: 604.946.5535




Vente Service Étalonnage
Laboratoire ISO

À votre service depuis plus de 40 ans.

Pression (ISO 17025)
Température (ISO 17025)
Humidité relative HVAC
Électrique



(514) 328-2550
www.chevrierinstruments.com

Technologies DUAL ADE

Leader dans l'application de solution innovatrice dans la transformation et la distribution de l'énergie

Flexible et facilement adaptable
Structure en profilé d'aluminium



Fabrication et conception d'appareillages électriques de 480 V à 38 kV, conformément à IEEF et CSA

4025, rue Letellier, Sherbrooke (Québec) J1L 1Z3
Tél. : 1 819 829-2100 Téléc. : 1 819 829-2363 info@dual-ade.com

Ingénierie électrique sur mesure

dual-ade.com

Manufacturier et distributeur de pièces et pompes de remplacement Darling et distributeurs de



GRUNDFOS • MYERS • PEERLESS • PACO

Réparation de pompes de toutes marques
SERVICE D'URGENCE 24 HEURES



5420 Paré, Montréal, QC H4P 1R3
Tél:(514) 342-3030 Fax:(514) 342-3421
www.dynapompe.com info@dynapompe.com

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



Par **Christian
Gazil, ing.**
Responsable
du comité Griefs

Question : *Plusieurs questions sont posées au comité Griefs au fil du temps, débutons donc par la base : « Qu'est-ce qu'un grief ? ».*

Réponse : À partir du moment où vous pensez qu'Hydro-Québec ne respecte pas la convention collective ou une loi, ou si vous croyez subir un traitement abusif, une situation de grief potentiel existe. Cela pourrait être par exemple :

- Votre 5^e semaine de vacances qui n'apparaît pas sur votre bulletin de paie malgré le fait que vous êtes gradué depuis 20 ans ;
- Votre dossier de reclassification que vous avez déposé en début d'année et dont vous attendez toujours des nouvelles bien que le délai prévu à la convention collective soit dépassé ;
- Une lettre de maintien au niveau II qui comprend des motifs insuffisamment détaillés ;
- Vos droits n'ont pas été respectés dans le processus de sélection au CNI ;
- Une boisson alcoolisée a été refusée par votre gestionnaire.

Question : *Quels sont les différents types de griefs ?*

Réponse : L'article 12 de la convention collective régit la procédure de griefs. Il prévoit quatre types de griefs :

- **Individuel** : un grief qui vous concerne directement, incluant le harcèlement psychologique ;
- **Collectif** : un grief déposé par le Syndicat, à partir du moment où le même grief concerne au moins trois ingénieurs, comme un retard généralisé des dossiers de reclassification dans votre division ;
- **Syndical** : un grief de nature générale, comme l'application d'une directive d'HQ contraire à la convention collective ;
- **Patronal** : un grief déposé par la Direction d'HQ envers un (des) ingénieur(s) ou le SPIHQ.

Question : *Qui prépare le grief ?*

Réponse : Le Syndicat va s'occuper de rédiger les textes du grief individuel, collectif et syndical. Ainsi pour vous, dans le cas d'un grief individuel, vous devez nous informer par écrit des circonstances de l'apparition du différend, ce qui nous aidera à préparer le grief.

Question : *Qui signe le grief ?*

Réponse : Seul le grief individuel doit comporter obligatoirement la signature de l'ingénieur. Un grief collectif ou syndical est signé par le SPIHQ. Par contre, pour le grief collectif, le nom de l'ingénieur apparaîtra dans la liste des ingénieurs visés.

Question : *Qui dépose le grief ?*

Réponse : Pour un grief individuel, c'est le Syndicat qui dépose le grief envers Hydro-Québec à votre directeur. Pour les deux autres types de griefs, le Syndicat déposera ceux-ci au directeur Relations du travail et rémunération globale.

Dans la prochaine parution de L'Écho, nous verrons quels sont les délais à respecter pour déposer un grief.

Le SPIHQ vous invite à communiquer avec votre délégué syndical ou ses substituts et aussi avec les membres des comités (Griefs, Avantages sociaux, Nomination, CTTA, etc.) pour toutes vos questions de nature syndicale. Votre syndicat compte plus de 100 militants qui sont là pour vous aider !



Deux résultats. Une solution.



Réduisez les déplacements.



Réduisez les pannes.



Le disjoncteur réenclencheur à montage sur coupe-circuit TripSaver II® réduit les coûts d'exploitation et améliore la qualité du service électrique.



Apprenez-en plus à sandc.com/ts2-fr

© S&C Électrique Canada ltée 2017, tous droits réservés

TRANSPORT 



Résidentiel | Commercial | Livraison à domicile | Relocalisation d'employés
International | Entreposage | Logistique spécialisée | Mobilier de bureau

LE PLUS GRAND DÉMÉNAGEUR AU CANADA



1-888-AMJ-MOVE
AMJMONTREAL.COM

MEGGITT
smart engineering for
extreme environments

Etabli au Canada depuis 1986, nous fabriquons des systèmes fiables de haute technologie.

- Nos systèmes de protection et de surveillance de machines sont déjà homologués par Hydro-Québec et en opération depuis plus de 15 ans.
- Plus de 500 boîtiers d'instrumentation VM600 et les chaînes de mesure associées sont installés sur des groupes turbo-alternateurs et des compensateurs synchrones au travers du réseau d'Hydro-Québec.



Pour contacter notre représentant

M. Grégory Zurbruggen
Directeur régional des ventes (énergie)
gregory.zurbruggen@meggitt.com
+1 (514) 956 0918

www.vibro-meter.com
www.meggitt.com

LEBOLAB

- Formations adaptées aux ingénieurs et professionnels de l'industrie
- Formateurs chevronnés
- Équipements à la fine pointe de la technologie
- 4 laboratoires pleinement fonctionnels

Tous les détails à master.ca/fr/lebolab



Partenaire de flotte de véhicules
Climatisation - Chauffage - Pressurisation/Filtration



Artic Traveler Canada Ltd
4135, Griffith, Saint-Laurent
514-461-2204
commande@atc.qc.ca

Le comité Déontologie et pratique du SPIHQ souhaite faire connaître quelques textes publiés ces dernières années dans la revue Plan de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) et qui sont encore d'actualité. Nous vous invitons à lire l'article de Me Sébastien Dyotte, avocat, tiré de l'édition d'octobre 2012 de la revue Plan concernant les obligations de l'ingénieur.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ UNE PRÉOCCUPATION OMNIPRÉSENTE POUR L'INGÉNIEUR



Ordre
des ingénieurs
du Québec



Même si la santé et la sécurité au travail sont l'affaire de tous et que les employeurs doivent respecter de lourdes obligations légales pour assurer la sécurité de leurs travailleurs, il faut reconnaître que l'ingénieur est probablement le professionnel le plus touché par ces questions.

Combien de projets, d'études, de chantiers nécessitent, à toutes les étapes, le sceau et la signature d'un ingénieur? Bien que ces questions soient souvent associées au génie civil, il ne faut pas sous-estimer les obligations liées à la santé et à la sécurité qui se trouvent dans le **Code de déontologie des ingénieurs** et qui, donc, concernent la profession d'ingénieur dans son sens large.

Voici les principaux articles qui concernent ce sujet :

2.04 *L'ingénieur ne doit exprimer son avis sur des questions ayant trait à l'ingénierie, que si cet avis est basé sur des connaissances suffisantes et sur d'honnêtes convictions.*

3.01.01 *Avant d'accepter un mandat, l'ingénieur doit tenir compte des limites de ses connaissances et de ses aptitudes ainsi que des moyens dont il peut disposer pour l'exécuter.*

3.02.04 *L'ingénieur doit s'abstenir d'exprimer des avis ou de donner des conseils contradictoires ou incomplets et de présenter ou utiliser des plans, devis et autres documents qu'il sait ambigus ou qui ne sont pas suffisamment explicites.*

3.02.07 *Si on écarte un avis de l'ingénieur dans le cas où celui-ci est responsable de la qualité technique de travaux d'ingénierie, l'ingénieur doit indiquer clairement à son client, par écrit, les conséquences qui peuvent en découler.*

DES DEVOIRS QUI VONT AU-DELÀ DE L'ACTE PROFESSIONNEL

Si chacun des articles précités touche à des questions de santé et sécurité, aucun article n'est plus directement relié à ces questions que l'**article 2.01** :

Dans tous les aspects de son travail, l'ingénieur doit respecter ses obligations envers l'homme et tenir compte des conséquences de l'exécution de ses travaux sur l'environnement et sur la vie, la santé et la propriété de toute personne.

Compte tenu de la nature du travail exécuté par les ingénieurs, le public accorde à ceux-ci une grande confiance. Un sceau d'ingénieur garantit généralement la qualité des travaux et l'expertise de la personne qui les effectue. Cette confiance dont bénéficie l'ingénieur a comme corollaire des attentes élevées.

L'**article 2.01** reflète bien le standard de qualité qui est attendu de l'ingénieur. Ce haut standard concerne directement la santé et la sécurité, et ce, dans tous les aspects du travail de l'ingénieur : les devoirs envers « l'homme » dépassent largement l'acte d'ingénierie à proprement parler.

DES SANCTIONS IMPORTANTES

Fait à noter, la responsabilité de l'ingénieur relativement à la santé et à la sécurité n'est pas recherchée uniquement en cas d'événement malheureux. La simple constatation que l'ingénieur n'a pas tenu compte de la santé et de la sécurité, par erreur, omission ou négligence, pourrait entraîner le dépôt d'une plainte disciplinaire.



Visiter nos sites : www.peintek.com
www.gardexrecyclingsystem.com | www.mecaniqueqp.com
 Pour plus de renseignement ou une soumission
 contacter Patricia Laineuse par courriel à
plaineuse@gardex.com • Bureau : 819 260-1221



Le savoir-faire et l'expertise d'Industries Peintek font de nous des meneurs dans l'offre de services de première qualité. Nous sommes reconnus comme étant des spécialistes dans le domaine de l'application de revêtements sur pièces métalliques. Nous offrons une durabilité de services tout en intégrant un processus de gestion axé sur l'innovation.

Œuvrant dans la conception de produits de métal en feuille depuis quelques années, Gardex vous ouvre les portes du domaine du recyclage en vous offrant les services d'une équipe de spécialistes en traitement de matière de la collecte sélective et de déchets. Nous vous présentons donc Gardex système de recyclage (Gardex recycling system). Par ses connaissances acquises en développement et en construction de centres de triage, notre personnel a la capacité de mettre à votre disposition un équipement bien conçu, qui vous donnera le rendement désiré et qui, par le fait même, nécessitera un entretien minime. Notre équipe d'ingénierie chevronnée répondra à vos besoins, que ce soit l'élaboration de « layout » d'implantation 2D ou la modélisation 3D de vos projets. Nous nous spécialisons aussi dans la fabrication et la réparation de camion vacuum et hydrocureur. Notre expertise et notre rigueur sont un gage d'économie de temps! <http://www.gardexrecyclingsystem.com/>

Le Centre d'Entretien et Réparation, CENTRE R.P., une entreprise au cœur des Bois-Francs, est fière de vous offrir un centre de services, d'entretien mécanique, de machinage, d'usinage et de soudure, des plus complets qui, nous l'espérons, sera à la hauteur de vos attentes. Notre but premier est de servir et satisfaire notre clientèle en lui offrant un service hors pair ainsi qu'une gamme de produits efficaces à prix compétitifs. <http://www.mecaniqueqp.com/>



GRONDAIR AVIATION

L'EXPÉRIENCE PREMIÈRE CLASSE

École de pilotage Nolisement Travail aérien Maintenance aéronautique




FIÈRE D'ÊTRE LE CHOIX
 D'HYDRO-QUÉBEC EN MOBILIER
 DU BUREAU - 100% QUÉBÉCOIS !



CONSTRUCTION 




Location de conteneurs
 Résidentiel - Commercial - Industriel

- Construction
- Rénovation
- Toitures
- Démolitions
- Sinistres

514-895-8242

www.matrec.ca




**VOS DÉFIS,
 NOS GENS**

Deloitte
 LES SOCIÉTÉS
 LES MIEUX
 GÉRÉES
 Membre platine

POMERLEAU

WWW.POMERLEAU.CA
 RBQ_2743-1162-70 ISO_9001-2008

La deuxième partie de l'**article 2.01** vise surtout les conséquences qui découlent des travaux de l'ingénieur pendant et après leur exécution. En effet, comme l'expose l'auteur Vandebroek¹ :

L'exécution implique ainsi le passage d'une œuvre intellectuelle à une œuvre matérielle réelle. Pendant la réalisation de l'ouvrage d'ingénierie et une fois ce dernier achevé et en usage, l'ingénieur ne se sera acquitté de ses obligations énoncées à l'**article 2.01** que s'il a « tenu compte » des conséquences visées par cette disposition, c'est-à-dire s'il a posé des actes positifs dans le but de privilégier les procédés d'exécution et les choix technologiques les plus compatibles avec le respect de l'environnement et de la vie, de la santé et de la propriété de toute personne.

Sur le plan disciplinaire, la sanction généralement demandée pour une infraction à cet article du Code de déontologie en reflète bien l'importance. Dans la plupart des cas, la sanction requise est une radiation quasi automatique et, généralement, d'au moins un mois.

L'INGÉNIEUR, UN ACTEUR CLÉ EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'importance du rôle de l'ingénieur, tant à la phase conceptuelle qu'à la phase d'exécution d'un projet, est encore soulignée dans un article capital en matière de santé et de sécurité, l'**article 2.03** du Code de déontologie :

L'ingénieur doit, lorsqu'il considère que des travaux sont dangereux pour la sécurité publique, en informer l'Ordre des ingénieurs du Québec ou les responsables de tels travaux.

Cet article fait de l'ingénieur un acteur clé en matière de santé et de sécurité et crée du même coup, pour l'ingénieur, une obligation envers la société.

En effet, après avoir constaté une situation potentiellement dangereuse, constatation qui doit toujours être basée sur des connaissances suffisantes et d'honnêtes convictions², l'ingénieur doit en informer les responsables des travaux. Au sens de l'**article 2.03**, ceux-ci peuvent être, notamment, l'entrepreneur, le sous-entrepreneur, le client ou la Régie du bâtiment du Québec.

À la lumière de ce qui précède, l'ingénieur est un intervenant central dans la plupart des projets touchés par des questions de santé et de sécurité. Il joue un rôle capital, et ce rôle doit être assumé avec la rigueur et la compétence nécessaires pour assurer adéquatement la protection du public.

¹ François VANDENBROEK, *L'ingénieur et son Code de déontologie*, Trois-Rivières, Les Éditions Juriméga, 1993, p. 40.2. Article 3 du Règlement.

² Article 2.04 du Code de déontologie des ingénieurs.

JONATHAN AUBIN

TRÉSORIER DU SPIHQ



Nous sommes fiers d'annoncer l'élection de Jonathan Aubin, ing., au poste de trésorier du SPIHQ.

Deux candidats se sont présentés lors de la 581^e séance du conseil syndical le 14 décembre dernier, et Jonathan Aubin a été élu.

Diplômé en génie électrique de l'Université du Québec à Trois-Rivières en 2002, il travaille présentement pour l'unité Commande de répartition, chez Hydro-Québec Innovation, Équipement et Services Partagés (HQIESP).

Militant du SPIHQ depuis 2010, Jonathan a été délégué substitut à la section Gentilly-A, membre du comité Juridiction, puis délégué de la section Place Dupuis 3.

Jonathan est entré en fonction immédiatement après son élection et sera en poste jusqu'à l'assemblée générale du mardi 28 mars 2017.

Bienvenue au Bureau !



M.V.MARK™

ENTREPRENEUR
EN ÉLECTRICITÉ,
HAUTE TENSION,
MÉCANIQUE
ET CIVIL



875 Selkirk
Pointe-Claire
Québec H9R 3S2
Tél. : (514) 695-0390
1 800 363-8481
Fax : (514) 695-1522
Courriel : info@mvmark.com

St-Pierre

[renestpierre.ca]

**DÉMOLITION
REVITALISATION DE SITE
DÉCONTAMINATION**

SHERBROOKE | MONTRÉAL | QUÉBEC

Sans frais. 1 800 268.1494 c. info@renestpierre.ca w. renestpierre.ca



gentec
50 ans

...des solutions industrielles!



ASSC/UPS... nouveau produit!

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons notre alimentation sans coupure triphasée (ASSC/UPS) à double conversion (chargeur-batterie-onduleur) dont la tension de la batterie est de 125 ou 250Vcc. Le produit peut alimenter divers types de charges (éclairage au DEL, contrôle, ...). La **Série ASC** est aussi disponible en version onduleur triphasé seulement (**Série OND4**).



(418) 651-8000 / www.gentec.ca

TENAQUIP

FOURNITURES, SOLUTIONS & ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS

-  Entrepôt & entreposage
-  Emballage & expédition
-  Manutention
-  Travail des métaux
-  Outils & machinerie
-  Santé & sécurité au travail
-  Entretien des installations
-  Électricité
-  Instruments
-  Fournitures de bureau

LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES
Membre platine

Une entreprise de chez nous

ISO 9001:2008
CERTIFIÉE

Intertek

Tél.: 1-800-661-2400 • Téléc.: 1-800-661-2212

Courriel: info@tenaquip.com • www.tenaquip.com

Valard

819 758-5555



www.valard.com



RBQ 2971-7428-73

Génie civil et terrassement
Grands travaux | Mines

www.ebcinc.com



ASSURANCES 2016-2017: RENCONTRE AVEC HYDRO-QUÉBEC



Par le comité Avantages sociaux

Sébastien Guillon, ing., Mathieu Froment, ing., (responsable),
Christian Gazil, ing. et Dany Généreux, ing.

Le 22 novembre dernier, le comité Avantages sociaux a rencontré Hydro-Québec au sujet du régime collectif d'assurance maladie, hospitalisation et santé (Croix Bleue), l'évolution de la prise de médicaments, le Régime de protection salariale (RPS) ainsi qu'une mise à jour concernant le congé de cotisation à l'AVCC (Assurance vie collective complémentaire).

Nous vous invitons à consulter *Mon espace personnalisé* accessible sur la page d'accueil du site intranet d'HQ pour la description de ces régimes.

Portrait des participants

Pour les ingénieurs, les protections d'assurance sont divisées en trois modules. Le module de base, dans lequel HQ assume le coût entier, et les modules bonifié et enrichi dans lesquels les employés contribuent. L'excédent de 107% du coût du module de base est assumé par l'employé pour les modules bonifié et enrichi.

Au 4 novembre 2016, le portrait « ingénieur » selon les modules est le suivant :

Modules	Base	Bonifié	Enrichi	Non participant
Ingénieurs	277	517	933	140

La vaste majorité des membres optent pour les modules enrichi et bonifié. Dans chacun des trois modules, les membres sont en majorité dans l'option « Familiale » suivie de l'option « Individuelle ». Les options « Monoparentale » et « Couple » combinées dépassent l'option « Individuelle ».

Près de 35 000 membres participent au Régime. De ce chiffre, les retraités sont les plus nombreux (50%), avec un fort pourcentage d'entre eux qui ont moins de 65 ans (40%), suivi des métiers (16%) et les ingénieurs représentent 5% des participants.

Évolution des adhérents (2016 comparé à 2011)

L'âge moyen de l'ensemble des employés en 2016 est similaire à celui de 2011. Même constat pour les retraités. Par contre, les pics de ces deux populations indiquent une diminution de 300 adhérents chacun. Le pic des employés se situe entre 50-54 ans, celui des retraités, entre 60-64 ans. Il s'agit du reflet de la diminution des retraités et des employés.

Un vieillissement des adhérents avec plus de la moitié des employés ayant 40 ans et plus (l'âge moyen a augmenté de 2,6 ans) est constaté. Hydro-Québec devra tenter de rajeunir sa population, car plus elle est nombreuse et variée, plus les coûts sont avantageusement partagés entre les adhérents.

Bilan couverture générale: Aucune hausse pour 2017

La couverture générale, soit l'entente financière 1, est la plus commune à toute la population d'Hydro-Québec. Elle inclut principalement les médicaments, psychologues/psychiatres, les hospitalisations et d'autres frais médicaux. Les frais paramédicaux, dentaires et visuels sont exclus et font plutôt partie de l'entente financière numéro 2.

PROY CONSTRUCTION

- Entrepreneur général
- Génie civil
- Excavation
- Environnement
- Maintenance industrielle
- Démolition
- Site de dispositif de béton et d'asphalte
- Location de barge et équipement maritime

315, boul. de Melocheville, Beauharnois (Qc) J6N 0M7
 www.constructionproy.com Tél. & urgence: 450 429-3101

VALMERS Ltée

- Calorifugeage mécanique
- Enlèvement de l'amiante
- Décontamination

T 450 589-6776

F 450 589-3848

Rémi Demers
Président

105 A, de L'Industrie

L'Assomption (Québec)

rdemers@valmers.qc.ca
www.valmers.qc.ca

J5W 2T9

PTS ÉLECTRIQUE Ltée

20291 av. Clark Graham, Baie d'Urfé, QC H9X 3T5
 Tél: (514) 457-8888 Fax: (514) 457-6787
 1-800-363-8420
 www.PTSELECTRIQUE.com

Certifié ISO 9001: 2015

Distributeur Autorisé



Depuis 1979 Spécialisé dans la distribution des produits de lignes et postes électriques de moyenne et haute tensions.

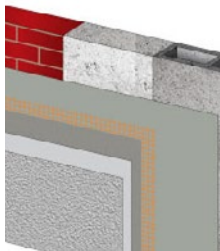
- MALT Ancrages
- Isolateurs
- Parafoudres
- Outils Isolés
- Connecteurs
- Interrupteurs
- Gants Isolants
- Coupe-Circuits
- MALT Portatives
- Perches Isolantes
- Outils de Monteurs
- Quincailleries de Lignes



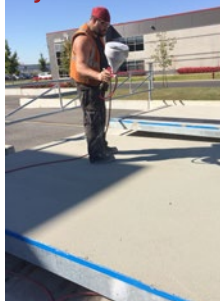
Depuis 1988



• Systèmes de réparation et protection pour béton et isolant
 ...notre innovation qui crée un monde de solutions!



Système PRIMA



www.stef.cc



• Industriel • Commerciaux • Résidentiels

(800) 688-5990

Sur-Mesure Commercial Industriel Architectural Institutionnel



LED EXPERTS EN TECHNOLOGIE LED

Hautelement spécialisée en design sur-mesure pour vos projets.

Prêt pour le continuel changement technologique.

Participant à plusieurs projets majeur à travers le canada incluant plusieurs au Québec.



En tant que leader dans le domaine des solutions d'éclairage depuis plus de 75 ans, nous nous sommes spécialisés dans la fabrication et la distribution de luminaires de qualité.



NOUVEAUX PRODUITS EN LIGNE!



Montréal - Toronto
www.peerless-electric.com



La couverture générale pour l'année financière 2015 a représenté 56,8 M\$ de primes (c'est ce que les employés et Hydro-Québec payent) et des remboursements/frais de 55,4 M\$. Le surplus cumulé au 31 décembre 2015 est de 7,3 M\$. Pour la fin de l'année 2016, la projection indique qu'il augmentera à 8,8 M\$ (14,1% de la prime) à la suite d'un surplus prévu de 1,4 M\$ (2,5% des primes).

Une augmentation de l'ordre de 5% par année des prestations payées est observée depuis 2011. En tenant compte des hausses diverses prévues en 2015, comme la hausse de taxe sur les primes (ajout de 1,18%), l'impact des modifications au régime général d'assurance médicament qui haussent sa franchise de 1,4% et les nouveaux actes facturés par les pharmaciens (+0,7%), une hausse des frais de 10,5% est projetée. Compte tenu du surplus accumulé et du bon historique du régime, aucune hausse des primes ne sera appliquée pour l'année 2017.

Information sur les remboursements payés par type de soins

Les types de soins les plus communs pour les employés d'HQ sont les médicaments (69,1%) et les frais de laboratoire et examens de diagnostics (6,65%). Les soins paramédicaux combinés (chiropraticien, physiothérapeute, massothérapeute et autres professionnels) représentent 15,6% des prestations payées.

Pour les ingénieurs, chercheurs, bureau RH et constables, les médicaments dans les modules bonifié et enrichi représentent respectivement 63,6% et 50,1%. En deuxième lieu se retrouvent les frais de laboratoire/examens de diagnostics (7,7%) pour le bonifié et les soins dentaires (20,1%) pour l'enrichi. Les contributions des frais paramédicaux et de psychologues restent assez similaires dans les deux modules. Les variations annuelles les plus notables sont pour le module de base: une baisse de 0,7% des médicaments et une hausse de 0,7% de psychologue/psychiatre. Pour le module bonifié: une baisse de 2,4% des médicaments et une hausse de 0,8% des frais paramédicaux (autres professionnels). Pour le module enrichi: une hausse de 0,9% des médicaments et une baisse de 1,4% des frais dentaires.

En ce qui concerne les réclamations pour les médicaments en 2016, 75% des assurés réclament moins de 500 \$ par année. Pour tous les soins de santé, le pourcentage se chiffre à 60%. Notons que certains assurés (1,6%) nécessitant des médicaments très spécifiques représentent 40,7% des prestations payées.

Quant aux médicaments payés, les classes thérapeutiques les plus importantes pour les employés sont :

- la polyarthrite rhumatoïde (13%)
- le système nerveux central (12,4%)

- le cardiovasculaire (cœur, hypertension et cholestérol) (10,1%)
- les antidépresseurs (7,3%)
- les anti-infectieux (6,5%)

Pour les retraités, les classes sont :

- le cardiovasculaire (19,4%)
- la polyarthrite rhumatoïde (9,5%)
- le système nerveux central (7%)
- le diabète (5,3%)
- les ulcères (5%)

Frais paramédicaux, dentaires et visuels : Hausse de 11,9% pour 2017

Ces frais divers sont représentés sous l'entente financière numéro 2. Elle représente, pour l'année 2015, 4 M\$ de primes (ce que les employés et Hydro-Québec payent) et des remboursements/frais de 4,3 M\$. Le déficit au 31 décembre 2015 est de 212 k\$. Pour la fin de l'année 2016, la projection indique qu'il augmentera à -494 k\$ (-11,4% de la prime) en référence à l'anticipation d'un déficit prévu de 212 k\$ (5% des primes).

Depuis 2013, on observe une augmentation de l'ordre de 1,5% par année des prestations payées. En tenant compte des améliorations supplémentaires au 1^{er} janvier 2017 (0,8%), du déficit prévu (5%), une hausse de 11,9% des renouvellements des primes sera appliquée pour l'année 2017.

Analyse de l'assurance voyage : Baisse de 26,9% pour 2017

À la suite d'une nouvelle entente financière, l'assurance voyage sera en baisse de 26,9%. Cette baisse de la tarification est reliée au risque plus grand assumé par Hydro-Québec.

Historique des tarifications : Des hauts et des bas

Nous observons depuis 2013 une hausse des tarifs. Les plus élevées ont été de l'ordre de 9% pour l'entente générale en 2014 et 2016, de 7,8% pour les frais divers (entente 2) en 2014 et 2016, et de 17,3% pour l'assurance voyage en 2012.

En comparant la situation de 2013 à celle de 2016, nous constatons des hausses totales de 23% pour l'entente générale, de 8,6% pour les frais divers (entente 2) et de 26,6% pour l'assurance voyage. Annuellement, c'est 4,5% pour l'entente 1, 7,7% pour l'entente 2, et une diminution de 1,9% pour l'assurance voyage.

Ces chiffres indiquent une très mauvaise tendance à la hausse qui reflète l'augmentation des médicaments/soins d'une population vieillissante.



L.A. HÉBERT



L.A. HÉBERT LTÉE
 9700 place Jade, Brossard Qc, J4Y 3C1
Tél.: 450-444-4847
Fax: 450 444-3578
 www.lahebert.ca
 R.B.Q.: 1149-1149-36

**JODOIN
 LAMARRE
 PRATTE
 ARCHITECTES**

Poste Bélanger,
 Montréal

**PAGEAU
 MOREL** 

UN ENGAGEMENT
 DURABLE

Ingénierie mécanique et électrique

www.pageaumorel.com

**CONSTRUCTION
 ST-ARNAUD INC**

L'ÉNERGIE RENOUVÉLÉE D'UNE ÉQUIPE BRANCHÉE
 AUX PROJETS D'UNE INDUSTRIE REQUÉRANT LES PLUS
 HAUTS STANDARDS DE QUALITÉ ET D'EFFICACITÉ

www.constructionst-arnaud.qc.ca

T : 418 362.2527

151, rue Principale
 Sainte-Geneviève-de-Batiscan
 (Qc) GOX 2R0

RBQ 2321-1642-52
 ISO 9001

**SPÉCIALISTES
 DE L'ÉNERGIE
 ÉLECTRIQUE**

**EXPERTS
 DE L'INNOVATION
 AU SERVICE DES
 BÂTISSEURS**

HYDRO-QUÉBEC, SAINT-LAURENT

TOITS MURS FONDATIONS STATIONNEMENTS PONTS AUTRES SPÉCIALITÉS

 **SOPREMA**

ÉTANCHEITÉ ISOLATION VÉGÉTALISATION INSONORISATION COMPLÈMENTS

SOPREMA.CA 1.877.MAMMOUTH

 **construction
 GÉLY**

ISO 9001

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
www.constructiongely.com

1781, route de l'Aéroport
 L'Ancienne-Lorette (Québec)
 G2G 2P5

Tél. : 418-871-3368
 Téléc. : 418-871-8141

Tarification pour l'année 2017

Le tableau suivant présente les nouveaux tarifs pour les types les plus communs (« individuelle » et « familiale »), la contribution de l'employé et celle d'Hydro-Québec.

Module	Type	Hausse par paie prévue en 2017	
		Assuré	Hydro-Québec
Base	Individuelle	+ 0 \$	+ 0 \$
	Familiale	+ 0 \$	+ 0 \$
Bonifié	Individuelle	+ 1,67 \$	+ 0 \$
	Familiale	+ 4,63 \$	+ 0 \$
Enrichi	Individuelle	+ 2,99 \$	+ 0 \$
	Familiale	+ 7,64 \$	+ 0 \$

Régime de protection salariale (RPS) : Changements pour 2017

Le Régime de protection salariale (RPS) s'applique pour tous les ingénieurs temporaires membres du SPIHQ. L'assurance salaire en cas d'invalidité de courte durée est payable à 100 % par Hydro-Québec alors que l'assurance salaire en cas d'invalidité de longue durée est payable à 100 % par l'employé.

Au 30 octobre 2016, le portrait « ingénieur » selon les modules est le suivant :

Protection	Non indexée	Indexée
Ingénieurs régis	113	96

Grâce à la santé financière du régime, il y aura une baisse des taux de primes pour l'année 2017. Cette baisse est la première depuis le 31 décembre 2012.

Les taux pour l'année 2017 sont donc les suivants :

Régimes de protection salariale (RPS) pour les employés temporaires Assurance salaire en cas d'invalidité de longue durée Taux de primes en pourcentage du salaire de base, par période de paie		
Protection	Prestations non indexées	Prestations indexées
Ingénieurs régis	0,5265 %	0,5985 %

AVCC (Assurance Vie Collective Complémentaire) : Congé de primes

Étant donné la bonne performance du régime, il y aura une prolongation du congé de primes jusqu'au 25 juin 2017, ce qui représente une prolongation de 13 périodes additionnelles.

À noter que ce congé de prime est applicable à la protection sujette à l'entente financière soit la protection jusqu'à trois fois le salaire.

Vous avez des questions ou des commentaires ?
Communiquez avec nous à avso@spihq.qc.ca



CANDIDATURES - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

POSTE DE 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT



Militant comme délégué, dans plusieurs comités et depuis six ans au Bureau, je sollicite votre appui pour continuer ma collaboration dans les dossiers prioritaires suivants :

Avec le comité Déontologie et pratique et le comité Griefs, faire

reconnaître et respecter le rôle de l'ingénieur concernant la direction technique et l'autorité professionnelle ;

Avec les comités Nomination et Valorisation, favoriser la mobilité des ingénieurs et la sécurité d'emploi des ingénieurs temporaires ;

Avec le comité Valorisation, favoriser des changements au processus de reclassification visant entre autres le maintien, le développement et la reconnaissance de l'expertise et un plus grand contrôle des ingénieurs sur leur cheminement de carrière et leur reclassification.

Je m'engage à mettre la même détermination pour ces dossiers que dans nos dossiers maintenant réglés grâce à l'appui de nombreux militants, dont :

- Le dé plafonnement des échelles salariales pour les années 2016 à 2018 (comité Négociations) ;
- Lettre d'entente pour encadrer le recours à l'externe par un processus paritaire (comité Recours à l'externe) ;
- Règlement avec le comité Griefs du dossier des droits parentaux ;
- Lettre d'entente pour la relocalisation des ingénieurs excédentaires de G-2.

Je souhaite continuer le travail d'équipe avec nos militants afin de trouver des solutions tant pour nos enjeux collectifs qu'individuels, notamment pour maintenir nos acquis et progresser en termes de mobilité et de reclassification ainsi que pour défendre les droits des ingénieurs en vertu de notre convention collective.

**Charles Ouellet, ing., M.Sc.A.,
Premier vice-président**

POSTE DE 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT



Lors de l'assemblée générale du 28 mars, je solliciterai votre soutien pour m'élire au poste de premier vice-président. Depuis le mois de mars dernier, j'occupe le poste de deuxième vice-président par intérim au sein de notre syndicat.

Durant mon mandat, la négociation de la lettre d'entente de Gentilly-2 a été un moment fort où nous avons pu, grâce à un travail d'équipe et de collaboration, faire en sorte que les ingénieurs de G-2 puissent retrouver le respect auquel ils avaient droit.

De plus, au cours des derniers mois, nous avons réussi à améliorer le niveau de confiance avec les différentes instances d'Hydro-Québec afin de poursuivre nos échanges sur les enjeux qui nous concernent.

Le travail devra se poursuivre pour les enjeux suivants :

- la rémunération des cadres-ingénieurs ;
- la reclassification des ingénieurs ;
- la déontologie ;
- le respect de notre convention collective et des ingénieurs.

Je vais continuer de travailler sur tous les dossiers qui me seront confiés, en collaboration avec toutes les personnes impliquées, avec la même intégrité, le même souci de transparence et de respect.

Nous devons continuer de travailler ensemble pour le bien de tous.

Le mandat à titre de deuxième vice-président par intérim m'a permis de constater que ma place est au SPIHQ. Grâce à votre appui, je souhaite poursuivre mon implication pour un prochain mandat.

**Yannick LeBlanc, ing.
Deuxième vice-président**

POSTE DE SECRÉTAIRE



Lors de l'assemblée générale 2017, je solliciterai à nouveau votre appui au poste de secrétaire du SPIHQ.

Encore une fois, nous avons eu une année syndicale atypique. Malgré tout, je suis déterminé à poursuivre le travail entamé relativement à la gouvernance du

syndicat ainsi qu'à la mise en œuvre et l'amélioration de notre Code d'éthique.

Présentement, le Syndicat peut compter sur des militants fort actifs dans ces domaines. Leur participation et le dynamisme de notre personnel de la permanence me motivent à travailler comme officier au sein de notre exécutif.

Militant depuis 17 ans au SPIHQ, c'est avec enthousiasme que je vous demande de me réélire pour un autre mandat de deux ans.

François Morasse, ing.
Secrétaire

POSTE DE TRÉSORIER



Chers collègues, lors de la prochaine assemblée générale, je solliciterai votre appui pour le poste de trésorier. Étant tout nouvellement sur ce poste depuis le 14 décembre 2016, je désire ardemment poursuivre mon mandat.

Le poste de trésorier comporte des défis particuliers et importants auxquels j'aimerais m'attaquer au sein de l'équipe efficace et dynamique actuelle.

Le respect de notre convention collective et la défense de nos droits m'ont poussé à m'impliquer au sein du SPIHQ ces dernières années. Je souhaite m'investir davantage dans certains dossiers comme la gestion saine et rigoureuse des finances du SPIHQ, le régime de retraite (RRHQ) et la gestion de notre Fonds d'éventualité, enjeux majeurs qui sont discutés ou négociés régulièrement.

Pour ces raisons, je sollicite votre appui et votre confiance pour renouveler le mandat que le Conseil syndical m'a confié en décembre dernier.

Le SPIHQ, c'est une équipe. Ensemble, on est plus fort!

Jonathan Aubin, ing.
Trésorier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**LE 28 MARS 2017,
17 H**

SALLE
MARIE-GÉRIN-LAJOIE

PAVILLON
JUDITH-JASMIN
DE L'UQAM

405 SAINTE-CATHERINE EST,
MONTRÉAL

Les membres qui désirent poser leur candidature aux postes de 1^{er} vice-président, secrétaire et trésorier peuvent se présenter directement à l'assemblée au moment venu.


Chaque candidat dispose d'un maximum de 5 minutes pour son allocution.

ecce terra  ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES

Nous donnons à la terre des dimensions **humaines**

Québec Sainte-Marie Saint-Joseph Thetford Mines Lévis
Saint-Georges Lac-Mégantic Lac-Etchemin Sherbrooke

www.ecceterra.com • 1 877-650-2227

 ÉCHAFAUDS **Plus**

ÉCHAFAUDAGES
CLÔTURES TEMPORAIRES
ÉQUIPEMENTS ANTICHUTE

INSTALLATION - VENTE - LOCATION

LAVAL
TROIS-RIVIÈRES
QUÉBEC

1 855 809-5555
WWW.ECHAFAUDSPUS.COM

 ISO 9001

Commercial • Démantèlement • Entretien d'équipement
Industriel • Installation • Institutionnel • Modification

480 Joseph-Gagné sud Ville Saguenay (Arrondissement La Baie) Québec G7B 3P6
(418) 544-8442 | (418) 697-0852
www.jmy.ca

LE GÉNIE DU RENDEMENT DEPUIS 1956

 **bouthillette parizeau**

systèmes évolués de bâtiments

514-383-3747 | bpa.ca
Montréal | Longueuil | Laval | Québec | Lévis | Gatineau | Ottawa

Le spécialiste du bâtiment technique préfabriqué.

 **B.U.T.**

Nos abris se démarquent avantageusement par leur enveloppe extérieure en fibre de verre moulée, sans joints, montée sur une structure en bois séché assurant une plus grande légèreté et procure une efficacité accrue au niveau de l'étanchéité et de l'absence de corrosion.

Visitez notre site web au **www.but.ca**
ou contactez-nous au 819-321-2020
195, rue Brissette, Ste-Agathe, Québec J8C 3A3

GRUPE **SM TARDIF**
La force d'une équipe qualifiée

PAGUI
ISO 9001:2008

ÉLECTRICITÉ | PLOMBERIE | VENTILATION | TÉLÉCOMMUNICATIONS

 **SM CONSTRUCTION**

STATION-SERVICE
DÉPÔT PÉTROLIER
RÉHABILITATION DE SITES
CONSTRUCTION GÉNÉRALE
MAINTENANCE

 **TARDIF MÉTAL**
ISO 9001:2008

STRUCTURES D'ACIER
STRUCTURES ÉLECTRIQUES
MÉTAUX OUVRÉS
SOUDURE GÉNÉRALE
TRAVAUX SPÉCIALISÉS

T.: 418 849-7104 Sans frais: 1 800 267-7264 F.: 418 849-6464
15971, boul. de la Colline, Québec QC G3G 3A7
www.sm-inc.com

RECONNAISSANCE DES MILITANTS ACTIFS POUR L'ANNÉE 2016

Par **Christine Marceau**

Agente de communication

Les militants du SPIHQ sont au cœur de nos communications et à la base de notre organisation, car ils appuient et œuvrent à promouvoir les objectifs du Syndicat. Afin de souligner leur bon travail en 2016, le conseil syndical du 14 décembre a été suivi du traditionnel 5 à 7 de Noël des militants du SPIHQ.

Le président, Nicolas Cloutier, ing., a profité de l'occasion pour offrir une plaque souvenir à tous les militants ayant cumulé 15, 20, 25 ou 30 années de militantisme.

Trois militants se sont mérité des plaques souvenirs individuelles : Lorraine Reid, ing., et Jerzy Wozny, ing., pour leurs 15 années, et Rémi Tremblay, ing., pour ses 20 années de participation syndicale.



◀ Lorraine Reid, ing., et Nicolas Cloutier, ing., président,
14 décembre 2016, bureau du SPIHQ.
Jerzy Wozny, ing., et Rémi Tremblay, ing., étaient absents
lors de la séance photo.

Soulignons que le doyen des militants, André Sauvé, ing., maintenant retraité, a cumulé 33 ans de participation en 2016. Un très beau modèle à suivre!

Enfin, une plaque est installée à l'entrée du SPIHQ pour les militants ayant plus de 10 années de participation, et dont voici la liste pour 2016:

30 ans et plus

- *André Sauvé, ing. : 33 ans*

20 ans et plus

- *Khalid Boudribila, ing. : 21 ans*
- *Rémi Tremblay, ing. : 20 ans*

15 ans et plus

- *Alain Bouchard, ing. : 17 ans*
- *François Morasse, ing. : 17 ans*
- *Isabelle Simard, ing. : 17 ans*
- *Steve Caron, ing. : 16 ans*
- *Stéphane Plourde, ing. : 16 ans*
- *Lorraine Reid, ing. : 15 ans*
- *Jerzy Wozny, ing. : 15 ans*

10 ans et plus

- *Manon Lessard-Bélanger, ing. : 14 ans*
- *Guy St-Germain, ing. : 14 ans*
- *Maxime Tremblay, ing. : 14 ans*
- *Nelson Bordeleau, ing. : 13 ans*
- *Jean Joannette, ing. : 13 ans*
- *Isabelle Thériault, ing. : 12 ans*
- *Patrice Blais, ing. : 11 ans*
- *Martin Ferland, ing. : 11 ans*
- *Jeannette Gauthier, ing. : 11 ans*
- *Pierre Melançon, ing. : 11 ans*
- *Jean Morin, ing. : 11 ans*

Nedco
Distributeur de produits électriques & de communications
GROUPE REXEL

Nos principaux fournisseurs de communications

BELDEN ENVOIE LES BONS SIGNAUX | **PANDUIT™** | **EnGenius™**

OCC® OPTICAL CABLE CORPORATION | **HUBBELL®** | **LEVITON**

plantronics. | **SUPERIOR ESSEX®**

CONSTRUCTION CYBCO

RBQ : 8287-0502-44
ISO 9001 : 2015

Bâtisseurs de vos projets

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
GESTION DE PROJETS & CONSTRUCTION

t 514.284.2228 | **e info@cybco.ca**

w www.cybco.ca 

RBQ : 8247-4859-27

TOITURES DES 2RIVES
www.toituresdes2rives.com

Richard Demers, Président

ASSOCIATION DES MAÎTRES COUVREURS DU QUÉBEC

Tout un monde à couvrir...

819, rue J-Ambroise-Craig, Lévis, Qc G7A 2N2
Tél. : 418 831-4442 • Fax : 418 831-2236
Courriel : rdemers@toituresdes2rives.com

EUCLID CANADA

Votre béton, notre passion!

Une gamme complète de produits spécialisés :
Adjuvants chimiques ♦ Agents de cure et de scellement
♦ Adhésifs ♦ Durcisseurs et chapes pour planchers ♦
Garnitures de joints ♦ Coulis ♦ Produits pour la restauration

Nous sommes également très fiers de pouvoir vous offrir les produits **Vandex et **SPINOR®**.**

1-800-667-0920 | www.euclidchemical.com

Spécialités:
Construction et entretien de lignes de transmission

GLR
RBQ: 2347-5114-55

1095, rue Valets, C.P. 155
L'Ancienne-Lorette, Québec G2E 3M3

Téléphone: 418-872-7420
Télécopieur: 418-872-2001
Courriel: glr@glr.qc.ca
www.glr.qc.ca

ISO 9001

THE LINDE GROUP
Linde

Linde Canada approvisionne Hydro-Québec avec une variété de gaz en bouteilles et en vrac, ainsi que de l'équipement de soudage et des produits relatifs à la sécurité.

•Gaz spéciaux •Gaz industriels •Remorques porte-tubes d'hydrogène
•Équipement de soudage •Équipement de sécurité •Produits en vrac

Linde
5555, boul. des Grandes Prairies, Montréal, Québec H1R 1B4
Tél. 1 888 256-7359, Téléc. 514 323-7261, www.lindecanada.com
© 2008 Linde Canada limitée

En 2016, le SPIHQ a pu compter sur 107 militants
dans une quinzaine de comités, dans les 24 sections ainsi qu'au Bureau.

Voici nos autres militants en 2016 :

- *Vlad Alicescu, Jonathan Aubin, André Audet,*
- *Luc Beaudoin, Daniel Beaulieu, François Bélanger, Patrick Bergevin, Christian Bérubé, Michel Blais, Francine Boucher, Louis Bourbeau, Ian Boutin, Catherine Brousseau,*
- *David Cantin, Bruno-Pierre Caron, Stéphane Clavette, Nicolas Cloutier, Pascal Corbeil, François Couturier,*
- *Benoît Dionne, Charles De Lasteyrie, Hernan Delgado-Martinez, Laurier Demers, Nicolas Deschênes, Julie Des Rosiers, David Dolan, Robert Dorais, Frédérick Dubé,*
- *Mounir Essalihi,*
- *Daniel Ferland, Sébastien Filteau-Gingras, Christiane Foy, Denis Francesconi, Mathieu Froment,*
- *Frédéric Gagnon, Véronique Gauthier, Christian Gazil, Dany Généreux, Donald Godbout, Marc Grenier, Sébastien Guillon,*
- *Denis Hallé, David Hamel, Cristina Hartan, Christian Héroux, Mathieu Héroux-Mailhot, William Hounkonnou,*
- *David Jarry-Bolduc,*
- *Julien Labossière, François Labrecque, Marc-André Lachance, Alain Lacroix, Yannick Leblanc, Maurice Lemieux, Marco Lessard, Georges Loiselle, Jean-Gabriel Lord, Martin Lyonnais,*
- *Keyvan Maleki, Olivier Massicotte, Olivier Masson-Lefebvre, Luc Matteau, Jean-François Milette, Sara Montplaisir-Goncalves,*
- *Richard Nicholls,*
- *Charles Ouellet,*
- *Stéphane Paré, Bernard Parent, Joël Pedneault-Desroches, Ricardo Pena-Rodriguez,*
- *Si Truc Phan, Sylvain Picard, Sylvain Plante, Silvia Prajescu, Frédéric Prévost, Carl Privé, Frédéric Provost*
- *Fatima C. Radics, Dan Cristian Rosculeț,*
- *Philippe Therrien, Claude Tremblay, Sylvain Tremblay, Francis Trudel,*
- *Sylvie Valiquette, Carolann Valley et Richard Villeneuve.*

*Merci à tous nos militants
pour votre participation syndicale en 2016.
C'est grâce à vous que le SPIHQ
peut bien représenter ses 1 800 membres.*



DÉBOISEMENT R.R INC

DÉBOISEMENT, ÉLAGAGE,
ÉMONDAGE

1140 Rg Chabot
St-Stanislas Qc
G8L 7A6

418-637-5873 Diane
418-679-6342 Martial
418-276-8682
Tél / Fax

Midif^or_{inc.}

OPÉRATIONS FORESTIÈRES
AMÉNAGEMENT FORESTIER
ACHAT DE LOTS FORESTIERS

480, rte 269, St-Gilles (Québec) G0S 2P0
418.888.3215



entre Ciel & Terre !

Consultants certifiés

Thermographie par drones ■ Inspection de réseaux électriques
Puits d'accès ■ Enveloppes de bâtiments

PREVENTIO

T. 514-845-4777 ■ info@preventio.ca ■ www.preventio.ca

THERMODYNAMIQUE INC.



P.T TRANSFORMATEURS L^{TÉE}

PIONEER
TRANSFORMERS L^{TD}



Fabriqueur de transformateurs (max : 25 MVA à 72 kV)

- Sur socle (TSS)
- Inductance de MALT
- Services auxiliaires
- Submersible
- Chambre Annexe

Téléphone : (450) 378-9018
Télécopieur : (450) 378-0626
Site Web : www.pioneertransformers.com
Granby, Québec



CANMEC
INDUSTRIEL

1750 La Grande, Chicoutimi, Québec G7K 1H7
www.canmec.com
Tél. : (418) 543-6161 • Fax : (418) 543-5564

Depuis 1988, **Canmec Industriel**, membre du **Groupe Canmec**, est reconnue comme un chef de file dans la conception, la fabrication et l'installation d'équipements hydromécaniques.

Nous sommes fiers d'avoir participé activement à la réalisation des plus grands projets d'Hydro-Québec. Les centrales de Péribonka, Toulouostouc, Grand-Mère, Sainte-Marguerite 3, La Grande, Beauharnois, Pont-Arnaud, Chûte Garneau, Eastmain 1 et 1A, Rupert et plus récemment La Romaine sont des exemples parmi tant d'autres de nos réussites.

AVIS DE MOTION DÉPOSÉS PAR LE COMITÉ SURVEILLANCE

Le comité Surveillance a entre autres pour mandat d'examiner les Statuts, les Règlements et les pratiques. Il a d'ailleurs déjà fait paraître dans L'Écho de décembre 2016 plusieurs avis de motion sur des Statuts qu'il souhaite amender lors de l'assemblée générale (AG) de mars 2017. Le comité Surveillance a poursuivi ses réflexions et dépose les avis de motion additionnels suivants.

Modifier le Statut 501 — Comité de surveillance afin d'assurer un traitement plus approfondi des dossiers et une meilleure continuité.

Les membres du comité Surveillance constatent qu'un mandat d'un an est très rapidement passé et que cette durée restreint l'ampleur de la revue des pratiques qui peut être entreprise. Le comité a comparé nos façons de faire avec des institutions semblables et constate qu'au comité Surveillance de l'APIGQ, les mandats sont de trois ans. Dans un souci d'optimisation et de continuité dans la réalisation de son mandat, le comité Surveillance proposera à l'AG que les postes au comité Surveillance soient mis en élection aux deux ans, c'est-à-dire que deux postes seraient pourvus pour deux ans à chaque AG. Ainsi, le comité Surveillance ne serait pas uniquement composé de nouveaux membres d'année en année. Rappelons que le Statut 501 prévoit un comité composé de deux à quatre membres.

Modifier le Statut 501 — Comité de surveillance afin que tous les documents utiles à l'accomplissement du mandat du comité soient mis à sa disposition.

L'alinéa 5 du Statut 501 indique que tous les effets comptables pour l'exercice financier en cours doivent être mis à la disposition des membres du comité Surveillance en tout temps et sans préavis. Compte tenu du mandat du comité Surveillance, qui consiste entre autres à proposer des modifications appropriées pour une saine gestion, la mise à la disposition des effets comptables est insuffisante.

Puisque le comité Surveillance conformément à son mandat est invité à comparer nos façons de faire avec des institutions semblables au SPIHQ, le comité Surveillance a constaté que, dans les Statuts de l'APIGQ, la liste de la documentation que le comité Surveillance a le droit d'exiger est plus exhaustive : procès-verbaux, résolutions, comptes rendus de réunions, tous livres comptables, toutes prévisions budgétaires, tous documents nécessaires à toute vérification qu'il juge utile pour l'accomplissement de son mandat.

Finalement, le comité Surveillance tient à souligner qu'en aucun temps lors du mandat actuel, le Bureau n'a refusé l'accès à des documents quels qu'ils soient, mais, par mesure de prudence, le comité dépose le présent avis de motion.

Le comité Surveillance vous invite à lire le **Statut 902 — Procédure d'amendement des Statuts** afin de bien comprendre le processus qui sera appliqué lors de l'assemblée générale. Au plaisir de vous voir nombreux lors de cette rencontre annuelle.

¹ Cette loi est différente de celle, très publicisée, portant sur les régimes de retraite des municipalités (projet de loi 3).

² Le taux de solvabilité ne disparaît pas complètement et reste utilisé lors de surplus du régime. Il est ainsi toujours calculé.



FONDERIE ST-ROMUALD INC.
450, 2e Avenue
Lévis QC G6W 5M6

T 418.839.8836
F 418.839.1598
E info@fsri.qc.ca

www.cablek.com
Magasinez en ligne

INDUSTRIES
Cablek

Les
Experts en Câblages



Fabrication de câblage et faisceaux

Installation de câblage structuré

Câblage fibre-optique

Câblage audio/vidéo

Plus de 30 ans au Québec



(514) 421-7171
180, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec) H9R 5P9
ventes@cablek.com

LIQUITECK

Distributeur autorisé de:



Industriel Commercial/Municipale Allis Chalmers



Pompe submersible assèchement-boues



Pompes à piston



Warren Rupp Pompes à diaphragme



Pompes à vis excentrée



Pompes à engrenage



Joint Mécanique

Tel: 514-630-0880

info@liquiteck.com

www.liquiteck.com

LIQUITECK Atelier de Réparation Autorisé



SERVICES PÉTROLIERS
M.T. INC.

RBQ : 8302-0537-24

Martin Larouche, Représentant

Cell. : 418-818-8181

mlarouche@spmt.ca

www.spmt.ca

570, boul. Saguenay Ouest, Chicoutimi (Québec) G7J 1h4

Tél. : 418-545-1811 - Fax : 418-545-3829 - I-888-545-1811



AU SERVICE D'HYDRO-QUÉBEC

REEL COH inc.

depuis plus de 47 ANS

CONCEPTION - FABRICATION - INSTALLATION

- Ponts roulants de centrale
- Releveurs de poutrelles
- Vannes et superstructures
- Portiques
- Treuils de vannes
- Modernisations
- Service, inspections, réparations, pièces de rechange



FOURNISSEUR DU NOUVEAU PONT DE CENTRALE ROMAINE-3

Capacité : 380/25 tonnes métriques



REEL COH inc.

801, boul. du Curé-Boivin, Boisbriand, QC, Canada J7G 2J2

Tél. : 450 430-6500 / 800 831-6509 / 800 363-6501

Fax : 450 430-6611

sales@reelcoh.com / www.reel-coh.com

ATELIER D'USINAGE Y. RAINVILLE INC.

SOUDEURE GÉNÉRALE | FERBLANTERIE
ACIER | ALUMINIUM | ACIER INOXYDABLE
FABRICATION DE PIÈCES SUR MESURE

MARC RAINVILLE

B: 450.661.0663

F: 450.661.0815

3989, LEMAN LAVAL, QC H7E 1A2

usinagerainville@gmail.com



MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

PAR FRANÇOIS MORASSE, ING.
Secrétaire

Le Conseil a adopté les projets d'amendement aux Règlements suivants. Les modifications apparaissent **en rouge** et les Règlements se lisent dorénavant comme suit.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2016

RÈGLEMENT 305 — TENUE D'UN CONSEIL SYNDICAL PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Exceptionnellement, le conseil syndical est tenu par conférence téléphonique lorsque l'urgence de la situation ou l'importance des points à débattre ne justifie pas la convocation d'un conseil syndical en un lieu unique.

Lorsqu'un conseil syndical est tenu par conférence téléphonique, l'ordre du jour est limité aux seuls points suivants :

- Appel nominal pour le constat du quorum
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Affaires prioritaires (maximum deux)
- Clôture de l'assemblée.

Les règles d'ordre particulières suivantes s'appliquent :

- Le vote sur toutes les propositions doit être nominal.
- Normalement, seuls les membres du Conseil syndical

et le représentant du comité Surveillance exercent à tour de rôle leur droit de parole sur une question à la suite d'un appel nominal que fait le président.

RÈGLEMENT 401 — VACANCE AUX COMITÉS

1. Si un poste devient vacant, le Conseil syndical publie un avis de poste vacant dans les plus brefs délais.

2. Lorsqu'un militant soumet sa candidature pour occuper un poste dans un quatrième comité (ou plus), en excluant les comités ad hoc, et qu'il est seul à avoir soumis sa candidature, le Conseil syndical déterminera par vote secret la nomination de ce militant ou le maintien de la vacance au sein du comité.

3. Si un poste de responsable de comité devient vacant, le Bureau voit à ce que le comité élise un remplaçant au plus tôt.

SÉANCE DU 1^{ER} FÉVRIER 2017

RÈGLEMENT 205 — ORDRE DU JOUR

3. L'ordre du jour d'une assemblée générale ordinaire n'est pas fermé et comprend, au moins, les points suivants :

(...) k) entérinement des délégués **et délégués substitués** ;
(...)

RÈGLEMENT 312 — DURÉE DU MANDAT DU DÉLÉGUÉ ET DU DÉLÉGUÉ SUBSTITUT

1. Tout délégué **et tout délégué substitut** entre en fonction à la clôture de l'assemblée générale ordinaire au cours de laquelle sa nomination a été entérinée.

2. Il demeure en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante ou jusqu'à ce qu'il démissionne ou soit destitué.

RÈGLEMENT 315 — PROCÉDURE DE DESTITUTION D'UN DÉLÉGUÉ OU D'UN DÉLÉGUÉ SUBSTITUT

1. Le Conseil syndical peut destituer un délégué ou un délégué substitut si les deux tiers (2/3) des membres du Conseil syndical sont en faveur.

2. De plus, les membres d'une section peuvent destituer leurs représentants, sur simple proposition d'un membre, si la majorité absolue des membres présents à l'assemblée de la section est en faveur.

RÈGLEMENT 101 — SUIVI DU LIVRE DES STATUTS, DES RÈGLEMENTS ET DES CODES

Le livre des Statuts, des Règlements et des Codes doit être muni d'une section de suivi de la mise à jour, contenant au moins les informations suivantes :

- a) numéro complet de l'article modifié ;
- b) date de l'avis de motion ;
- c) date de la première étape ;
- d) date du renvoi en deuxième étape ou troisième étape ;
- e) date de la troisième étape ;
- f) date de l'adoption en quatrième étape ;
- g) date de la publication **dans la publication officielle du syndicat** ;
- h) **date de la publication sur le site internet du syndicat** ;
- i) date de la demande d'approbation à l'Inspecteur général (si applicable)¹ ;
- j) date de l'approbation de l'Inspecteur général (si applicable)¹ ;
- k) date de la promulgation du règlement.¹

¹Une modification aux lettres patentes du SPIHQ auprès du Registraire des entreprises est requise pour que l'approbation de l'Inspecteur général soit nécessaire.

**Une expertise
reconnue
depuis 1979**


EnviroServices
Science et conscience de l'environnement

- Évaluation de sites, phases I, II, III, IV
- Caractérisation d'effluents liquides
- Développement durable et SME
- Recherche et développement
- Conception et gestion d'équipements pétroliers



**Concilier activités humaines et
impératifs environnementaux**



**Longueuil
Montréal
Québec
Terrebonne**

(514) 944-4069 / (450) 471-0552

www.enviroservices.qc.ca

Combinez les avantages de l'offre Desjardins
réservée aux ingénieurs et l'offre VIP de la
Caisse Hydro

Pour en profiter, contactez-nous

514-289-3500

1 800-340-1322

info@caissehydro.com



Partenaire de choix des employés
d'Hydro-Québec



Desjardins
Caisse Hydro

www.caissehydro.com

HELIX

PLP PREFORMED LINE PRODUCTS

Helix Uniformed Ltée

1600, 46^e Avenue

Lachine, Québec H8T 3J9

Tél.: (514) 828-0057 Téléc.: (514) 828-0070

www.helix-uni.ca

**Maintenant membre de la famille
PLP (Preformed Line Products).
Toujours fabriquant des :**

**Amortisseurs de vibrations, Entretoises-amortisseurs,
Espaceurs de phases, Balises aériennes, Pincés de
suspension, Produits préformés ainsi que de la
gamme complète de produits PLP.**



LES FUITES D'HUILE DES TRANSFORMATEURS

Les transformateurs sont susceptibles de subir
des fuites et de la corrosion.

L'utilisation d'une solution Belzona qui tolère les
surfaces grasses permet de contenir et de boucher de
façon permanente des fuites in situ, réduisant ainsi le
temps d'arrêt et le remplacement coûteux de pièces.

Pour plus d'informations, visitez belzonaquebec.com



BELZONA
Réparer • Protéger • Améliorer

BELZONA QUÉBEC
1385, avenue Gallée
Québec, Québec, G1P 4G4

Téléphone: (418) 871-4666
Télécopieur: (418) 871-4970
Sans frais: 1-888-837-1867
info@belzonaquebec.com

RETOUR SUR LE CONSEIL SYNDICAL DU 14 DÉCEMBRE 2016

Les comités veillent au respect de la convention collective et offrent des services aux membres. Les membres de ces comités sont impliqués dans de nombreux dossiers qui vous sont présentés ici. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour vous informer, vous faire conseiller et aussi les mettre au courant de situations, qui relèvent de leur champ d'activité respectif, et qui sont locales à votre environnement de travail.

AVANTAGES SOCIAUX

*Mathieu Froment, ing. (responsable)
Christian Gazil, ing.
Dany Généreux, ing.
Sébastien Guillon, ing.*

Le comité s'est réuni à six occasions depuis le début de l'année 2016. Aucune réunion n'a été tenue durant la période estivale.

Le Syndicat a récemment signé une lettre d'entente concernant le nouveau régime d'assurance médicaments et santé de la Croix-Bleue pour les retraités actuels et futurs. Le comité était d'accord avec la signature de cette lettre.

Étant donné les excellents résultats obtenus pour notre projet pilote sur la formation de la préparation à la retraite donnée par le CÉGEP Marie-Victorin, un message pyramidal a été envoyé aux membres afin de les sonder sur la possibilité de donner à nouveau cette formation.

COMMUNICATIONS ET FORMATION SYNDICALE

*Isabelle Simard, ing. (responsable)
Benoît Dionne, ing.
Manon Lessard-Bélanger, ing.
Bernard Parent, ing.
Fatima Cristina Radics, ing.*

Le plan de Communication 2017-2018 a été présenté au conseil syndical du 14 décembre.

Le comité Formation a diffusé au conseil de mai la capsule « Réalisation des activités de formation ». La préparation de la capsule « Le délégué comme intervenant de 1^{re} ligne », confiée au comité Santé et sécurité, a été diffusée au conseil de décembre. Une capsule sur les griefs suivra au début de 2017.

À la demande du Conseil syndical, le comité amorcera bientôt l'analyse de la chaîne de communication entre le Bureau et les membres et fera part de ses suggestions d'amélioration.

N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions de capsules et d'articles pour L'Écho, nous sommes là pour vous supporter dans la rédaction en cas de besoin !

CTTA

*Lorraine Reid, ing. (responsable)
Vlad Alicescu, ing.
Christian Gazil, ing.
Olivier Massicotte, ing.
Guy St-Germain, ing.*

Il y a plusieurs réorganisations en cours. Ces changements, principalement administratifs, regroupent des ingénieurs de différents quartiers généraux.

Les deux difficultés et questionnements qui nous préoccupent sont les dates d'ancienneté SPIHQ ne reflétant pas la dernière entrée au sein du syndicat et l'élaboration du bassin des chefs ingénieurs.

On a demandé aux ingénieurs de nous informer de tout changement technique, technologique ou administratif afin que nous puissions intervenir dans les délais prescrits et respecter les articles 15.28 et 31 de la convention collective. Le message semble bien passer, car depuis les derniers mois, on reçoit de plus en plus d'informations.

DÉONTOLOGIE ET PRATIQUE

*Stéphane Clavette, ing. (responsable)
Frédéric Dubé, ing.
Robert Dorais, ing.
Denis Francesconi, ing.
Cristina Hartan, ing.
Mathieu Héroux-Mailhot, ing.
Manon Lessard-Bélanger, ing.
Olivier Masson-Lefebvre, ing.
Bernard Parent, ing.
Sylvain Plante, ing.
Sylvie Valiquette, ing.*

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouveau membre à la division Production, soit Denis Francesconi, ing.

Les activités paritaires des sous-comités de divisions sont au point mort actuellement. Seule la division Production a tenu deux rencontres depuis le mois de mai 2016.

Comme vous l'avez constaté dans l'éditorial de L'Écho de décembre 2016, le Syndicat a engagé des démarches légales afin de faire respecter la Loi sur les ingénieurs dans le dossier du « Protocole d'interprétations des actes réservés des ingénieurs dans le contexte des travaux à Hydro-Québec Distribution ».

Dans les circonstances actuelles, le comité Déontologie et pratique consacre ses efforts au soutien du syndicat dans ses démarches légales. Nous nous expliquons difficilement le peu d'intérêt que manifeste la partie patronale pour le respect de la Loi sur les ingénieurs et du Code de déontologie.

Les membres du comité demeurent disponibles pour répondre à vos interrogations concernant l'application de la Loi sur les ingénieurs et du Code de déontologie. N'hésitez pas à les contacter.

FORMATION

Benoît Dionne, ing. (responsable)
Vlad Alicescu, ing.
Silvia Prajescu, ing.
Carolann Valley, ing.

Le comité a été très peu actif au cours des derniers mois, toutefois, un traitement sommaire des données disponibles a été fait pour les cycles 2014-2015 et 2016-2017.

Bienvenue à notre nouveau membre, Vlad Alicescu, au sein du comité Formation.

GESTION DU FONDS D'ÉVENTUALITÉ

Claude Tremblay, ing. (responsable)
Steve Caron, ing.
Stéphane Plourde, ing.
Maxime Tremblay, ing.

Étant donné une certaine confusion dans les signaux de marché et la surévaluation historique des marchés par rapport à l'activité économique, le comité a cru bon de maintenir une certaine prudence au niveau des titres de participation en augmentant l'encaisse quitte à sous-performer pour l'année 2016.

Le comité a également fait quelques ajustements dans les titres obligataires de façon à se protéger contre une éventuelle hausse de taux d'intérêt aux États-Unis.

GRIEFS

Christian Gazil, ing. (responsable)
Patrick Bergevin, ing.
Mathieu Froment, ing.
Luc Matteau, ing.
Dan Cristian Rosculeț, ing.
Guy St-Germain, ing.

Depuis le début d'année, le comité Griefs a déposé 72 griefs. Une entente est intervenue dans un dossier de congédiement, et, à la suite de la décision de Me Bergeron et à l'appel d'Hydro-Québec auprès de la Cour

supérieure dans le dossier du bulletin de paie « papier », la date du 28 mars 2017 a été fixée pour entendre cette cause.

Un nouveau membre s'est joint à l'équipe après le départ de Charles De Lasteyrie, soit Dan Cristian Rosculeț. Bienvenue dans l'équipe.

RECLASSIFICATION

Keyvan Maleki, ing. (responsable)
Christian Gazil, ing.
Isabelle Thériault, ing.

Le comité Reclassification s'est fixé cette année comme objectif d'améliorer le support aux ingénieurs en cours de reclassification.

Pour atteindre cet objectif, le comité a entrepris trois activités :

1. Communiquer efficacement avec les ingénieurs et les accompagner tout au long du processus de reclassification, par exemple en envoyant systématiquement un courriel aux ingénieurs pour les encadrer à chaque étape de leur processus;
2. Créer le Réseau des Parrains (REPARES) composé d'ingénieurs expérimentés qui peuvent coacher et aider les autres ingénieurs dans leur développement de carrière;
3. Organiser une formation sur la préparation de dossier de reclassification de niveau II à III.

Le nombre total de dossiers déposés de reclassification cette année est comparable à celui de l'an dernier. Toutefois, plusieurs dossiers déposés en 2016 n'ont pas encore obtenu de réponse.

RECOURS À L'EXTERNE

Sylvain Picard, ing. (responsable)
Richard Nicholls, ing.
Stéphane Paré, ing.
Philippe Therrien, ing.

En 2016, une lettre d'entente a été signée pour un projet pilote concernant un processus encadrant le recours à l'externe. Malgré un nombre réduit d'ingénieurs sur la liste des excédentaires conséquemment à l'entente relative aux excédentaires de Gentilly-2, les parties semblent être favorable à poursuivre le projet pilote afin d'éprouver le mode de fonctionnement défini dans la lettre d'entente. Des discussions sont en cours pour renouveler l'entente tout en améliorant son efficacité.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Benoît Dionne, ing. (responsable)
Christian Gazil, ing.
Manon Lessard-Bélanger, ing.

Le comité tient à remercier André Sauvé, ing., maintenant retraité, pour sa collaboration et son apport dans le développement du comité Santé et sécurité, et pour ses 30 ans d'implication syndicale. Sa participation comme membre et responsable du comité a été sans contredit très bénéfique pour le SPIHQ et l'ensemble de nos membres.

Le coordonnateur provincial des délégués sociaux (DS), Christian Gazil, ing., confirme que les huit membres proposés par le comité et entérinés lors du 578^e conseil syndical ont accepté leur nomination. Par ailleurs, sept des huit membres ont reçu la formation de DS en 2016. Un article sur les DS, précisant leur rôle, a été publié dans L'Écho de décembre.

RETOUR SUR LE CONSEIL SYNDICAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2017

AVANTAGES SOCIAUX

Mathieu Froment, ing. (responsable)
Christian Gazil, ing.
Dany Généreux, ing.
Sébastien Guillon, ing.

Depuis le début de l'année, le remboursement maximum par visite pour les honoraires de frais paramédicaux des modules Bonifié et Enrichi est de cinquante-trois dollars (53 \$).

À la suite de la sortie du rapport actuariel du régime de retraite d'Hydro-Québec vers la fin du mois de novembre 2016, notre représentant du comité au sein du RRHQ a rédigé un article sur la nouvelle loi 29 qui encadre notre régime de retraite.

COMMUNICATIONS ET FORMATION SYNDICALE

Isabelle Simard, ing. (responsable),
Benoît Dionne, ing.
Manon Lessard-Bélanger, ing.
Bernard Parent, ing.
Fatima Cristina Radics, ing.

La capsule « Le délégué comme intervenant de 1^{re} ligne » présentée au conseil de décembre est disponible sur le site web du SPIHQ qui compte maintenant six capsules.

Bernard Parent et Fatima Cristina Radics travailleront avec Christine Marceau, agente de communication à l'étude des moyens de communication au SPIHQ et le comité fera part de ses suggestions d'amélioration.

COMITÉ DES JEUNES

Véronique Gauthier, ing. (responsable)
Christian Bérubé, ing. jr
Manar El-Fashny, ing.
Sara Montplaisir-Goncalves, ing.
Carolann Valley, ing.

Le dîner d'accueil annuel du comité des Jeunes aura lieu le 15 février prochain. Ce sera une belle occasion de présenter les membres du comité et de répondre à plusieurs interrogations. L'activité « vins et fromages » se déroulera au printemps dans les locaux du SPIHQ. Le Bureau et les responsables des comités seront invités afin de créer des liens avec la jeunesse hydro-québécoise.

Il est important de rappeler que le comité des Jeunes s'assure de représenter et de souligner les enjeux importants de la jeunesse hydro-québécoise au sein du syndicat. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR NIVEAU

PAR JONATHAN AUBIN, ING. Trésorier

	17-04-2016		15-05-2016		21-08-2016		02-10-2016		27-11-2016		08-01-2017	
	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%
Classe 4 *			1	0.1%								
Classe 5 *	3	0,2%	3	0.2%	3	0.2%	3	0.2%	3	0.2%	3	0.2%
Classe 6 *	42	2,3%	42	2.3%	43	2.3%	42	2.3%	45	2.4%	45	2.4%
Classe 7 *	44	2,4%	45	2.5%	44	2.4%	44	2.4%	44	2.4%	45	2.4%
Niveau I	172	9,4%	169	9.3%	175	9.5%	177	9.6%	189	10.1%	189	10.0%
Niveau II	1175	64,5%	1181	64.5%	1189	64.6%	1202	64.8%	1200	64.2%	1197	64.0%
Niveau III	357	19,6%	356	19.5%	357	19.4%	357	19.2%	359	19.1%	364	19.5%
Niveau IV	29	1,6%	29	1.6%	29	1.6%	28	1.5%	28	1.5%	28	1.5%
Total	1822		1826		1840		1853		1868		1871	
Hommes	1442	79,1%	1445	79.1%	1453	79.0%	1462	78,9%	1475	79.0%	1480	79,1%
Femmes	380	20,9%	381	20.9%	387	21.0%	391	21,1%	393	21.0%	391	20,9%

* Ne s'applique qu'aux ingénieurs occupant un poste de chef selon 16.06.1 ou 16.06.2 de la convention collective.



PAR **FRANÇOIS MORASSE, ING.**

Secrétaire

BIENVENUE PARMIS NOUS

Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres en règle¹

Fondé en 1964, le SPIHQ est un syndicat indépendant qui prend à cœur la défense de ses membres. Il compte 1 876 cotisants en date du 9 février 2017. De ce nombre, 1 683 sont membres en règle tel que défini au point 2 du Statut 205.

Depuis la dernière parution de L'Écho, le SPIHQ a accueilli les nouveaux membres en règle suivants:

Nom du membre	Unité structurelle	Section
Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés		
Marc St-Pierre	Planif estim contr couts de proj et télé	Centre-ville Ouest
James Lee Bissi	Construction Permanente Digue et Barrage	Place Dupuis 1
Marc-André Rondeau	Commande de centrales	Place Dupuis 1
Philippe Boivin	Normalisation	Place Dupuis 3
Jean-François Bélisle	Commande de répartition	Place Dupuis 3
Jérémie Fortin-Groulx	Captage et traitement Génie géomatique	Place Dupuis 4
Mathieu Rohmer	Appareillage électrique de postes	Place Dupuis 4
Manar El-Fashny	Projets Territoire Ouest	Place Dupuis 5
Hydro-Québec Production		
Maxime Désilets	Diagnostics, pérennité et projets	Manicouagan-Matapédia
Nicolas Noelte	Comport. et Surv. Barrages Beauh-Gatineau	Laurentides
Daniel Boudreau	Appareillage mécan. -Turbine Alternateur	Siège social 1
Daniel Corbeil	Appareillage mécan. -Turbine Alternateur	Siège social 1
Hydro-Québec TransÉnergie		
Bannour Souilah	Planification et gestion des actifs	Complexe Desjardins 2
Abdelhamid El Archi	Normalisation des automatismes	Place Dupuis 3

¹Pour devenir membre en règle, il suffit de signer sa carte de membre. Bien que tous les cotisants soient représentés par le SPIHQ, il faut être membre en règle pour participer à la vie syndicale et exprimer son droit de vote aux assemblées. Veuillez communiquer avec votre délégué pour devenir membre en règle sans plus tarder!

ANCRAGES | BOULONS | OUTILLAGE

Ancrages Canadiens



Hegedus Ltée

Plus de 50 ans à votre service
Depuis 1957



www.ancragescanadiens.com

Ramset UCAN RED HEAD WALTER Milwaukee BOSCH

1180, rue de Louvain Ouest, Montréal (Québec) H4N 1G5
Tél.: 514 381-3431 | Téléc.: 514 381-3688 | Sans frais: 1 800 381-4574



Fiers partenaires
du développement hydroélectrique
de la Rivière Romaine

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES INNUES D'EKUANITSHIT CONSTRUCTION
Entrepreneur général en construction (bâtiment et génie civil)
418 964-6363 | danielpageau@seieconstruction.com

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES INNUES D'EKUANITSHIT INC. (SEIE)
Gestion des opérations de cafétéria, d'entretien ménager et de buanderie.
418 949-2132 poste 221 | dir.sge@ekuanitshit.ca

49, rue Mishta-Meshkanau, Mingan, (Québec) G0G 1V0

SEIE construction et SEIE inc.
font partie du **GRUPE** Ekuanitshit



**SPÉCIALISTE DU
SCIAGE ET FORAGE
DE BÉTON DEPUIS 1975**

LICENCE R.B.Q. : 1448-1584-08

- › Flotte de 25 camions
- › Couvre le territoire du Québec
- › Équipements fine pointe de la technologie
- › Employés ayant reçu plusieurs formations
- › Employés avec certification sécurité Hydro-Québec

FORAGEGAREAU.COM



Tetra Tech c'est le génie québécois dont l'expertise rayonne mondialement.

Grâce à nos projets à grande échelle, nous pouvons améliorer la qualité de vie des gens tout en créant de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Que ce soit l'énergie hydroélectrique, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie nucléaire ou encore le transport et la distribution d'électricité, Tetra Tech est le partenaire de choix pour capter le plein potentiel électrique du pays.

Plus de 16 000 collaborateurs en ingénierie répartis dans 400 bureaux à travers le monde, dont 1 250 ressources spécialisées au Québec.

tetrattech.com | /tetrattech | /tetrattech

3M Science.
Au service de la Vie.™

Saviez-vous que? 3M a marché sur la lune!

1969. Les produits 3M ont été utilisés à la première marche sur la lune. L'astronaute Neil Armstrong a laissé une empreinte dans la poussière lunaire, les bottes étaient fabriquées à partir de Fluorel^{MC} caoutchouc synthétique de 3M.



Le fluide de protection contre l'incendie 3M Novec^{MC} 1230

Pélicule protectrice pour fenêtre Scotchgard^{MC}

www.3m.com/3M/en_US/novec/products/1230-fire-protection-fluid/

http://solutions.3mcanada.ca/wps/portal/3M/en_CA/Scotchgard1004/Home/

Michel Rivard
Directeur compte stratégique

Compagnie
Cell
Courriel

3M Canada
(418) 563-1897
marivard@mmm.com

3M, 3M Science. Au service de la Vie., Novec 1230, Fluorel, Scotchgard et le motif écossais sont des marques de commerce de 3M. Utilisées sous licence au Canada. © 2017, 3M. Tous droits réservés. 1701-07569 F BA-17-22819